

✠ Commanderies par département ✠

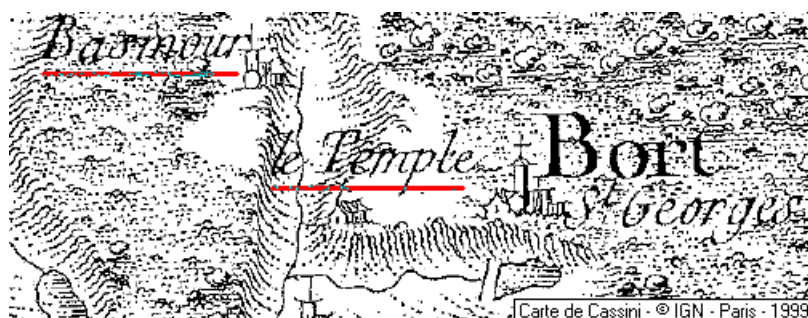
Les commanderies de France triées par département

Département de la Creuse

Basmour (23)

Maison du Temple de Basmour

Creuse, arrondissement et canton de Boussac, commune de Bord-Saint-Georges - 23



Localisation: Maison du Temple de Basmour

Le Temple, ou la Chapelle du Temple, le domaine de « la Chapelle du Temple » se composait encore en 1792, d'une chapelle, d'une maison, un pavillon avec grenier, le tout couvert de paille. Il y avait, terres et forêts.

Un Templier limousin, interrogé en 1309 à Clermont, nous apprend qu'il avait été reçu, il y avait vingt ans et plus (vers 1289), sur l'ordre de G. de Sauzet, commandeur d'Auvergne, par frère Laurent de Verneiges, « in domo Templi de **Bomora**, Lemovicensis diocesis ».

« Procès de Clermont, Bibliothèque Nationale ms. de Baluze, 395, pièce 32. »

En fait c'est en la Maison du Temple de Bosmoreau-les-Mines (Creuse).

Sur cette Maison, je n'ai aucun renseignement, seulement qu'elle est mentionnée dans le Procès de Clermont et quelle était une dépendance de Bourgameuf.

Documents historiques concernant la Marche et le Limousin, par MM. Leroux, Molinier et Thomas, tome II, page 39: « l'Assiette d'impôt sur le pays de Combraille. »

Sources: Trudon des Ormes: Les possessions templières recueillent durant les interrogatoires des templiers par les hommes de Philippe le Bel et les comminssions pontificales des diocèses de France.

Top

Blaudeix (23)

Maison du Temple de Blaudeix

Département: Creuse, Arrondissement: Guéret, Canton: Jarnages - 23



Localisation: Maison du Temple de Blaudeix

L'église de Blaudeix a été construite par les Templiers à la fin du XIIIe siècle. Blaudeix est resté commanderie templière jusqu'à la révolution et sa vente en bien national.

A l'inventaire fait par les biens nationaux en 1792, la commanderie comportait: La chapelle, le logis du commandeur de Blaudeix, une grande cour, des écuries, une grange, des prèes et des jardins, des bois et un étang.

Tous les bâtiments mis à part la chapelle et une maison « banale » étaient en ruines au 19e siècle.

Le précepteur de la maison du Temple du Palais, dont il a été parlé au Temple du Palais, cite, parmi les Templiers présents à sa réception, en 1285, à Paulhac, frère Adebart ou Audebert de Nalhat, alors précepteur de Blaudeix « de Blaudes », « de

Blaudesio », « de Blaudeyro ».

Procès des Templiers, tome I, page 605

Resurrectionis Domini erunt XXVI anni vel circa, in capella domus Templi de Paulhac Lemovicensis diocesis per fratrem Johannem las Chaussadas quondam, preceptorem tunc dicte domus de Paulhac, de mandato fratris Franconis de Bort tunc superioris in partibus illis, presentibus predicto fratre P. Raynandi, et fratribus Adeberto de Nalhac quondam preceptore de Blandes, Gerardo de sancto Marineto, et Bernardo Audierii servientibus, defunctis [...]

Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. LI.

Cette commanderie avait chapelle et était située dans le diocèse de Limoges; elle eut pour dernier commandeur un chevalier, frère Guillaume de Chambonnet, qui fut enquêté à Paris, après l'avoir été à Clermont, en 1309. Lui aussi avait été reçu Templier, à Paulhac, par le commandeur de l'Auvergne et du Limousin frère Francon de Bort, vers l'an 1276, en présence de frère Aymeri de Malvaleix; il devait être instruit, car on voit dans le procès de Clermont que les divers chapitres de l'accusation lui furent lus en latin, « in romana lingua », alors que pour la plupart ils l'étaient en français « in materna lingua », « Procès des Templiers, tome I, page 120, et Procès de Clermont, Bibliothèque nationale manuscrit de Baluze, 395, pièce 32. » Il fut, au reste, un des quatre Templiers choisis pour la défense de l'Ordre.

Procès des Templiers, tome I, page 120

Tamen supradicti viginti Templarii dixerunt, quod ipsi faciebant et constituebant procuratores suos fratres Guaufredum de Gonavilla Pictavensem, et Guillelmum de Chambonnet de Blandesio milites, preceptores, ac fratres Guillelmum de Bleri de Chantallone, et Peirum Maliani de Bruxeria Raspit preceptores, et fratrem Heliam Aymerici Lemovicensis diocesis, ac fratrem P. de Longni preceptorem d'Auceni, ad defendendum ordinem, et ad proponendum et dicendum coram dominis commissariis rationes et defensiones bonas et legitimas ad defensionem ordinis supradicti, et ad alla facienda que circa hec fuerint opportuna, et que veri et legitimi procuratores facere possunt et debent, et ad habendum et petendum consilium, ratum et gratum habentes, etc. promittentes iudicatum solvi.

Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. LI.

Il se peut que la maison de Blaudeix ait été subordonnée à celle de Paulhac, car il est parlé dans le Procès d'une réception faite à Blaudeix en 1304, par le précepteur de

Paulhac, en présence de Guillaume de Chambonnet, de frère Pierre de Remeys, prêtre et curé de la maison, et du maître de la maison du Temple du Vivier.

Procès des Templiers, tome II, page 86

Dixit namque se fuisse receptum, in festo Omnium Sanctorum proximo preterito fuerunt sex anni, in capella domus Templi de Blandesio Lemovicensis diocesis, per fratrem Humbertum de Comborino militem quondam, preceptorem tunc de Pulhaco, presentibus fratribus Petro de Remeys presbitero, Guillelmo de Chambonnet, Guidone de la Chastareda et Aymerico de Copiac militibus, Guillelmo Calabru preceptore de Viveriis, Guillelmo Brivatz, et Guillelmo de Podio Vinali servientibus, Lemovicensis diocesis, vivis, in hunc modum [...]

Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. LI.

Cependant, Guillaume de Chambonnet eut, lui aussi, l'occasion de procéder à des réceptions, en cette maison de Blaudeix, en 1304, à Noël, sur l'ordre du Visiteur « Procès de Clermont, Bibliothèque Nationale ms. de Baluze, 395, pièce 18, et Procès, tome II, page 87 » et en 1305 « Procès de Clermont, pièce 34. »

Procès des Templiers, tome II, page 87

Et per eundem modum vidit recipi, per dictum fratrem Guillelmum de Chambonnet, fratrem Stephanum de Glosis servientem Lemovicensis diocesis, qui detinetur apud Riomum in Alvernia, per quindecim dies post receptionem ipsius testis, in eadem capella, presentibus predictis presbitero, Guillelmo la Chastaneda, Aymerico de Copiaco militibus, Guillelmo Brivatz et Guillelmo de Podio Vinali Plures non vidit recipi, nec alia illicita intervenerunt in dictis receptionibus vel post et credit quod eadem intervenirent communiter in receptionibus aliorum vel post, et forte plura, quia audivit dici a dictis Guillelmo Bruivatz et Guillelmo de Podio Vinali pluries ante capcionem eorum in dicto loco de Blandesio, quod magis voluissent toto tempore vite eorum stetisse ad panem et aquam quam quia erant Templarii, et quod hoc melius fuisset eis et quibusdam aliis Templariis sed causam noluerunt ei exprimere.

Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. LI.



Maison du Temple de Blaudeix

précepteurs de Blaudeix

Vers 1285, frère Audebert de Nalhat, sergent,

Vers 1304-1307, frère Guillaume de Chambonnet, chevalier.

Sources: Trudon des Ormes: Les possessions templières recueillent durant les interrogatoires des templiers par les hommes de Philippe le Bel et les commissions pontificales des diocèses de France.

Maison du Temple de Blaudeix

1. Chef.

Dans la Marche, diocèse de Limoges à 3 lieues de Guéret et à 2 lieues de Jarnages, consiste en dimes, moulins, étangs, cens, rentes, sans aucun membre.

Les noms latins de Blaudeix dans le procès: Blandenc, Blandes, Blandeyro, Blondezio.

Département: Creuse, Arrondissement: Guéret, Canton: Jarnages - 23

En 1688. Joseph-Laurent, Bailli, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Saint-Paul de Roman et de Blandaix (Blaudeix).

Sources: Dictionnaire de la Noblesse, tome II, seconde édition. Par François-Alexandre Aubert de La Chesnaye des Bois. Paris M. DCC. LXXL.

Charges. 972 livres

Etat de la commanderie en 1745.

Blaudeix

Blaudeix chef-lieu de commune, canton de Jarnages, arrondissement de Boussac.

— Ecclesia de Bloudeys, 1282 (Archives de la Haute Vienne, carton O Domina, folio 70 v^o)

— Apud Blaudes, 1319 (Cartulaire des Ternes)

— Blaudeys, 1534 (Chartier des Ternes)

— Blaudeys, 1576 (Chartier de Blessac)

— Preceptoria de Bladeysio (Cartulaire des Ternes)

— Blaudeix était une commanderie de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, pour un chevalier de justice.

— Noms de quelques commandeurs.

— Jean Grimeau, dont on voyait le tombeau relevé en bosse près du maitre-autel, dans l'église de La Vaufranche avec cette inscription incomplètement transcrite:

— « Cy gist frère Jehan Grimeau, chevaliers du dit ordre, commandeur de La Vault-Franche, Maisonnisse, Chamberau, La-Croix-au-Baud, Salins, Blodeix et Chasteauroux, édificateur des deux maisons de La Vault-Franche et de Blodeix en l'année quatre centz..... »

— Frère Guyol, vers 1580.

— Louis Chaussecourie, seigneur de Lépinas, mort en 1697.

— Alexandre Fricon, 1788.

— Les bâtiments de la commanderie, construits sur le plan monastique, enveloppaient une cour dont l'église délimitait un des côtés. Ils comprenaient un grand corps de logis, une grosse tour ronde, des étables et autres dépendances.

— La cure pour la fête paroissiale de la Nativité de Saint-Jean Baptiste; le commandeur de Blaudeix y nommait les titulaires en 1741, 1756.

— L'église est du XIIIe siècle.

Sources: Dictionnaire Topographique, Archéologique et Historique de La Creuse, par A. Lecler, Limoges 1902

Blaudeix

Sur Toulx-Sainte-Groix, Alphonse Rémy relate les fouilles que vient de faire le chevalier François de Saint-Horent, qui ont permis de retrouver « les restes d'un vieux fort », et il reproduit des notes du chevalier.

Il ne décrit qu'une église, celle de Chambon-sur-Voueize, parlant spécialement des tribunes du chœur et de leur accès.

Les châteaux l'intéressent davantage.

Il signale : une tour en ruine au domaine du Cher, commune de Boussac-les-Eglises.

Les ruines « d'un château et d'une église » au village du Temple, commune de Bord-Saint-Georges.

Un petit château ayant de « petites tourelles » à Rouzier, commune de Clugnat.

Ce qui reste de la commanderie de Malte à Lavaufanche.

Le château de La Villatte, commune de Leyrat.

La tour de Montebbras et ses larges fossés.

Les ruines du château de Leyrat, commune de Chambon-sur-Voueize.

Les châteaux de Lépaud, de Parsac.

La commanderie de Blaudeix, dont le bâtiment existait alors « avec son énorme donjon ; ce bâtiment est quarré, long, flanqué de quatre petites tours aux quatre angles ; le tout, enfermé par un rempart, est placé sur une éminence dont la pente est peu rapide », etc...

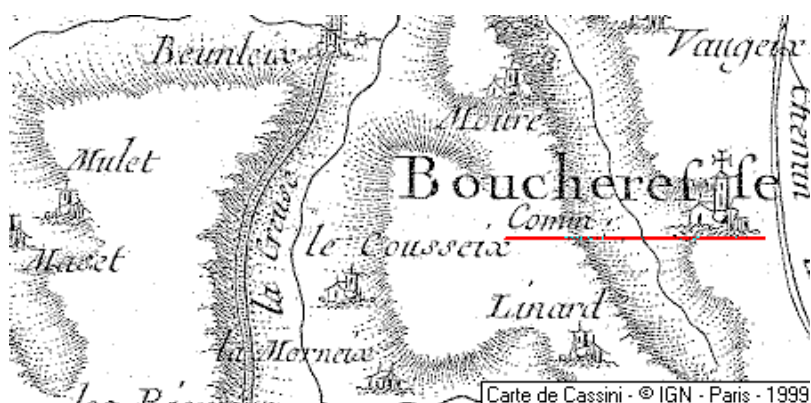
Sources: Louis LACROQ. *Mémoires de la société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, tome XXV, pages 489 et 490. Guéret 1931. - [Bnf](#)

Top

Boucheresse (23)

Fief du Temple de Boucheresse

Département: Creuse, Arrondissement: Aubusson, Canton: La Courtine, Commune: Clairavaux - 23



Localisation: Fief du Temple de Boucheresse

Les Templiers tenaient en fief une partie de Boucheresse, et en pleins droits la chapelle. Sous les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, Boucheresse fut une annexe de la commanderie de Feniers.

Sources Bulletin du Giet - Ordres Militaires dans la Creuse

Quelques actes de l'Ordre de Malte

1731, comptabilité, pièces justificatives - Ordre de malte.

5 mai 1730, quittances pour réparations à Feniers, Boucheresse et Fontgaland.

22 octobre 1778 - Pièces relatives à la commanderie de Feniers: devis des réparations à faire au château et au moulin, réparations à la grange, achat de toile, façon d'aubes, d'amicts, de purificatoires; réparations aux églises de Feniers et de Boucheresse, pose de vitres, achat d'une croix de procession et de chandeliers, de quatre rituels, trois livres de chant, deux « te igitur », deux missels, un graduel, un antiphonaire, d'une pierre de marbre, d'un ornement complet, de trois ciboires (Ardant, orfèvre); quittance d'imposition pour la construction du presbytère de Boucheresse; prix fait pour la toiture du château; achat de meuble pour Feniers et Langlade; quittance d'Andrieux pour dorure et peinture dans les églises du Mas, Crabanat et Artige; peinture par Pierre Larbre dans les églises de Comps, Boucheresse, La Varoubaud, Le Grand Breuil et Feniers; achat de toile de soie; quittance de Michel Dubois, menuisier, pour « accommodement de statue, devant d'autels, marchepied »; réparations aux églises du Mas d'Artige, La Varroubaude, Crabanat, Saint-Denis-La-Courtine; lettre du Sieur Roby au fermier Giron de La Courtine, pour s'excuser de n'avoir pas encore envoyé les tableaux demandés; facture pour confection de vêtements d'église.

10 mars 1779 - Etat de constat des réparations faites aux églises de Boucheresse et du Grand-Breuil, commanderie de Feniers.

3 juin 1779 - Relation des preuves de Villemontée, des améliorissements de Villefranche, de l'enquête sur les plaintes du curé de Boucheresse.

Sources: Collection des inventaires sommaires des archives départementales antérieures à 1790 - Rhône. Archives Ecclésiastiques Série H, tome I, de H 1 à H 702 Ordre de Malte - Langue d'Auvergne.

Top

Maison du Temple de Bourganeuf

Département: Creuse, Arrondissement: Guéret, Canton: Bourganeuf - 23



Localisation: Maison du Temple de Bourganeuf

« Le Prieuré de Saint-Jean de Bourganeuf, dit cet auteur, doit sa fondation aux Templiers. Les chevaliers de cet Ordre possédaient une douzaine de commanderies dans la Creuse. Peu à peu, autour du Prieuré et à l'abri de l'enceinte fortifiée, bâtie par les chevaliers du Temple, des maisons se groupèrent, un bourg se forma et son nom primitif fut Bourguet-neuf, - Bourguet-nou - Burgum novum. »

Bourganeuf, solidement implantée en Haute-Marche, a été fondé au XII^e siècle par l'ordre des Templiers et les Hospitaliers, héritiers des biens templiers, en ont fait le chef-lieu du Grand Prieuré d'Auvergne. La ville donnera asile à Djem (Zizim), sultan, fils de Mohamet II. On bâtit pour lui une tour qui gardera son nom.

1. Chef Bourganeuf

— Bourganeuf, avec ses dépendances, en pays de Poitou, ressort de Montmorillon, Parlement de Paris et du Présidial de Guéret, diocèse de Limoges, à 8 lieues du dit Limoges, sur le grand chemin allant de la dite ville à celles de Clermont et de Lyon; ses dépendances sont:

1. Saint-Remy de Bouzogles: (Creuse), arrondissement de Bourganeuf.
2. Faux, Creuse, Arrondissement: Guéret, Canton: Bourganeuf, commune de Faux-Mazuras.
3. Mazuras, Creuse, Guéret, Canton: Bourganeuf, commune de Faux-Mazuras.
4. La maistairie de Jartaud, commune de Faux-Mazuras.
5. Montevoux ?.

6. Bosmoreau-les-Mines, Creuse, Guéret, Canton: Bourganeuf.
7. Bonneville: Creuse, canton de Tauron.
8. L'Eglise de Montboucher et étang, Creuse, canton de Bourganeuf.
9. Métairie des Martyrs, Creuse, Guéret, Canton: Bourganeuf.
10. Le mas Baronnet, peut-être sur cette Commune: Masbaraud-Mérignat.
11. Bestedeville ?
12. L'église de Blenartyge ?.

2 Membre Arsouse

Département: Creuse, Arrondissement: Guéret, Châtelus-Malvaleix - 23



Localisation: Biens du Temple à Arsouse

Arsouse, en la paroisse de Châtelus-Malvaleix: le Marcheix à 5 lieues de Bourganeuf.

1674 inventaire des des commanderie du Grand Prieuré d'Auvergne pour la commanderie de Bourganeuf - Arsouse, Saint-Jean de Donzenat, Meilhaguet, Mortesaigne, Plénartige, Reillac, Stardeau (folio 8-23)

Arsouse

- Le commandeur de Bourganeuf et d'Asoze, 1512 (Gaignières, 186, page 137)
- Arsouse était un membre dépendant de la commanderie de Bourganeuf.
- On y voyait les ruines d'une chapelle qui avait été détruite pendant les guerres de religion, et celles des grands bâtiments appelés les cloîtres.
- L'Ordre de Malte avait possédé là un moulin, qui abandonné depuis longtemps, était tombé en ruine en 1617.

Sources: Dictionnaire Topographique, Archéologique et Historique de La Creuse, par André Lecler, Limoges 1902

3 Membre Hôpital Supérieur de Donzenac

Département: Cantal, Arrondissement: Aurillac, Canton: Jussac - 15



Localisation: Biens du Temple à Reillac

5. Membre Mortessagne



Localisation: Maison du Temple de Mortessagne

Mortessagne, distant de Bourgneuf de 5 lieues, près de Saint-Léonard, à 5 lieues de Limoges.

— La Maison du temple ou de Mortessagne dépendait sous les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem de la commanderie de Bourgneuf, cette Maison est attestée dès 1201. Elle a dû être fondée au 12e siècle.

Selon les visites prieurales réalisée au XVe siècle, les bâtiments étaient importants mais mal entretenus, ils étaient en ruine en 1617.

A cette importante la métairie templière a succédé une ferme dans les bâtiments de laquelle sont remployés quelques rares pierres de la Maison du Temple de Mortessagne

- Sources: *Monuments de France, analyse de Jack Bocar*

Quelques actes des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem:

27 avril 1746 - Viau de La Roche, adressant copie d'une lettre du sieur Magibert, fermier

du Temple de Mortessagne, qui demande déduction sur le prix de sa ferme de l'aumône imposé par le Parlement de Bordeaux - Bourganeuf [...]

31 mai 1746 - Viau de La Roche, au sujet de sa procuration, de la ferme du sieur Dubayle, de l'aumône du Temple de Mortessagne aux pauvres de Saint-Léonard des Farges pour la cure de Bourganeuf [...]

Sources: Léopold Niepce: Le Grand-Prieuré d'Auvergne - Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Lyon, Librairie Générale Henri Geors - Bâle - Genève - 1883.

Bourganeuf

Bourganeuf, chef-lieu d'arrondissement, sur un plateau dominant les vallées du Taurion et de la Gane-Molle.

- Burguetneuf, vers 1250 (D'Hozier, Général, Chamborant).
- Capella de Burgo novo, XIVe siècle (Pouillé).
- Preceptor de Burgo-Novo, 1473 (Gaignard, 183, 184, page 180).
- Commanderie de Bourganeuf. 1543 (Terrier de Bourganeuf).
- Bourganeuf, 1580 (Terrier de Fellelin).

Bourganeuf était une enclave du Poitou, formant une élection qui n'avait pas une étendue de moins de 72,000 hectares, habités aujourd'hui par 29 à 30,000 âmes. Elle avait été créée en 1557; elle ressortissant d'abord à la Généralité de Poitiers, mais elle fut rattachée à celle de Limoges dès 1558. Sa circonscription subit aux XVIIe et XVIIIe siècles quelques modifications. Sous l'administration de Turgot, elle se trouvait composée de 70 collectes.

L'élection toute entière, après avoir formé la circonscription du bailliage de Bourganeuf, était au XVIIIe siècle du ressort du siège sénéchal de Montmorillon; mais, depuis 1633, date de l'établissement du Présidial de Guéret, elle se trouvait rattachée à ce siège pour les causes « présidiales. » Elle formait une seule subdélégation dont le titulaire résidait à Bourganeuf (1).

Bourganeuf fut pendant plusieurs siècles le chef-lieu de la langue d'Auvergne, la seconde des huit qui composaient l'ordre de Malte. C'est là que devaient résider les grands prieurs. On trouve dans ce prieuré quarante commanderies de chevaliers et huit de frères servants. La dignité de grand maréchal est attaché à celle langue, dont il est le chef et le pilier (Abbé Vertot, Histoire de Malte, V, 333 et 341.)

Le château de Bourganeuf, que le temps a respecté en partie, rappelle le nom des plus illustres membres de l'ordre de Malte. Qu'il suffise de citer les grands maîtres Jean de Lastic. Jacques de Milly, Pierre d'Aubusson et Gui de Blanchefort qui furent d'abord grands prieurs d'Auvergne.

C'est aux Templiers que le prieuré de Bourganeuf doit sa fondation. Peu à peu, autour de ce prieuré, et à l'abri de l'enceinte fortifiée bâtie par les chevaliers, des maisons se groupèrent, un bourg se forma, et son nom fut Bourg-Neuf.

Les origines de la ville de Bourganeuf se rattachent ainsi étroitement à celles de cette maison du Temple, devenue, vers 1313, une maison de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem.

1. — L. Guibert, Les Enclaves poitevines du diocèse de Limoges, publiées dans l'Almanach limousin pour 1886.

Maison du Temple de Bourganeuf

Bourganeuf (Burgum novum) s'élève sur une éminence dans un site qui ne manque pas de pittoresque, non loin de la rive gauche du Thaurion.

Bourganeuf fut autrefois le chef-lieu du grand prieuré d'Auvergne. La ville appartenait aux Templiers. Après l'abolition de cet ordre célèbre, le prieuré passa au commencement du XIV^e siècle aux mains des chevaliers de Rhodes. Le grand maître, Pierre d'Aubusson y installa pendant deux ans (1486-1488) le prince Zizim, frère de Bajazet II. Les chevaliers hospitaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem acquirent cette commanderie en 1437 et agrandirent l'enceinte fortifiée, bâtie par les Templiers en 1118. Ce fut à l'abri de ces retranchements que se groupèrent les constructions qui constituèrent la commune de Bourguet-Neuf qui eut sa charte constitutive scellée par Jacques de Nilly, grand prieur d'Auvergne le 3 juin 1448 et confirmée en 1449 par Charles VII. La ville formait une paroisse dont le curé nommé anciennement par le grand prieur d'Auvergne portait le titre de *Pater* et dont l'église bâtie au VII^e siècle et restaurée au XV^e était qualifiée en 1370 de *préceptorerie*.

*Sources: Derennes, Gustave. Géographie du département de la Creuse : physique, politique, historique, administrative, économique et commerciale, page 39. Guéret 1888. - **Bnf***

Sous les Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem

Bourganeuf évoque le souvenir du prince qui eut la grosse tour pour prison. Elle a conservé le nom de son prisonnier, et on l'appelle encore Tour-de-Zizim. Celui-ci, fils de

Mahomet II, le terrible vainqueur de Constantinople, ayant en vain disputé le pouvoir à son frère Bajazet, se livra, en 1482, à Pierre d'Aubusson, grand maître de Rhodes, qui le fit garder à Bourgneuf.

Le château se compose de deux parties bien distinctes: le château proprement dit et la tour de Zizim. La première, restaurée dans le cours du XVIIIe siècle et largement transformée depuis, sert aujourd'hui d'Hôtel-de-Ville et de presbytère. Elle comprend une grosse tour carrée formant corps de logis, qui était flanquée d'une petite tour ronde renfermant l'escalier, et une grosse tour ronde appelée tour de Lastic (Jean de Lastic, commandeur de Bourgneuf, vivait en 1433). Ce corps de bâtiment et l'église forment les deux côtés d'un carré que complètent les murailles le rattachant à la tour de Zizim.

Cette dernière est une énorme construction de forme ronde, comprenant six étages et un galetas garni de mâchicoulis et de meurtrières. On ne pourrait y pénétrer qu'en passant par une galerie établie sur la crête du mur de clôture, communiquant avec la tour de Lastic. Au rez-de-chaussée était une cave renfermant un puits. Les murailles sont assez épaisses pour dissimuler un bel escalier à vis, conduisant jusqu'à la plate-forme. Tous les étages étaient voûtés. C'est en 1484, par Guy de Blanchefort, et uniquement pour Zizim, qu'elle fut construite, comme le rappelle l'inscription suivante, placée au-dessus de la porte du chœur de l'église. Les armes de ce grand prieur l'accompagnent. Elles sont d'or à deux lions léopardés de gueules, posés l'un sur l'autre, qui est de Blanchefort, au chef de gueules à la croix d'argent qui est de l'ordre de Malle:

En l'an mil CCCCLXXXVIII fut fête la grosse tour de Bourgneuf et tout le bâtiment, les verrines de cette église, le treil lons de fer et fondée une messe chun jour vespres et complies aux pb res de la communauté de ladicle église par reverand religieux frère Gui de Blanchefort grat prieur d'Auvergne, comandeur de Chypre, de Bourgneuf, de Mortols, seneschal de Rhodes, et nepveu de très révérand et mon très doupté seigneur monss. frère Pierre d'Aubusson, très digne grand maître de Rhodes de l'ordre de Saint Jehan de Ihrlm.

Bourgneuf était une cure en ville murée de l'archiprêtré de Bénévent. La Nativité de Saint Jean était sa fête patronale. Le grand prieur d'Auvergne y faisait les nominations dès 1497.

L'église est de la fin du XIIe siècle ou du commencement du XIIIe; mais le XVe siècle l'a restaurée en refaisant les voûtes, en y ajoutant des chapelles et un collatéral, et en

perçant à l'est une grande fenêtre à meneaux flamboyants. Le procès-verbal de visite de 1617 dit qu'elle était complètement voûtée; et le chœur meublé de stalles était séparé de la nef par une grille de fer. Une grande fenêtre ouverte derrière le maître-autel était garnie de vitraux où se voyaient les « images du Crucifix, Notre-Dame, Saint-Jean, avec les armes de la religion et des feus grands-mâtres les sieurs d'Aubusson et Blanchefort. » L'autel avait un retable de bois recouvert de cuivre émaillé où étaient les images du Crucifix et la vie de Notre-Dame et d'un parement offrant l'image de Notre-Dame et la vie de Notre-Seigneur. A côté du grand autel, dans la muraille, se voyait le tombeau d'une soeur de Guy de Blanchefort. Deux chapelles s'ouvraient sur la nef: l'une, dédiée à Notre-Dame, appartenait à la famille d'Aubusson; et l'autre placée sous le vocable de la Visitation dépendait des Forest. Une troisième dédiée à sainte Marie-Madeleine, s'élevait à côté de l'église (A. Vayssière, Bulletin de la société de Tulle, 1884, page 27).

Cette église possède un reliquaire en argent, en forme de main, orné de pierreries, de filigranes et d'armoiries, et un pied de reliquaire avec têtes peintes en émail du XIIIe siècle; c'est un faible reste de l'ancien trésor des reliques, dont le riche inventaire nous a été conservé (Bulletin de la société Tulle, 1884, page 27.)

« La destruction de ces magnificences a pu trouver un prétexte dans la cupidité; comment excuser la destruction plus absurde des étendards pris à Lépante, qui flottaient glorieusement sous la voûte du chœur » (Texier, Album de la Creuse).

Il y avait une communauté de prêtres pour laquelle Pierre d'Aubusson, grand maître de l'ordre de Malte, fit quelques fondations en 1477 et 1480. Guy de Blanchefort, son neveu, chevalier, du même ordre, grand prieur d'Auvergne, et en cette qualité commandeur de Bourganeuf, en augmenta le revenu et les charges en 1506.

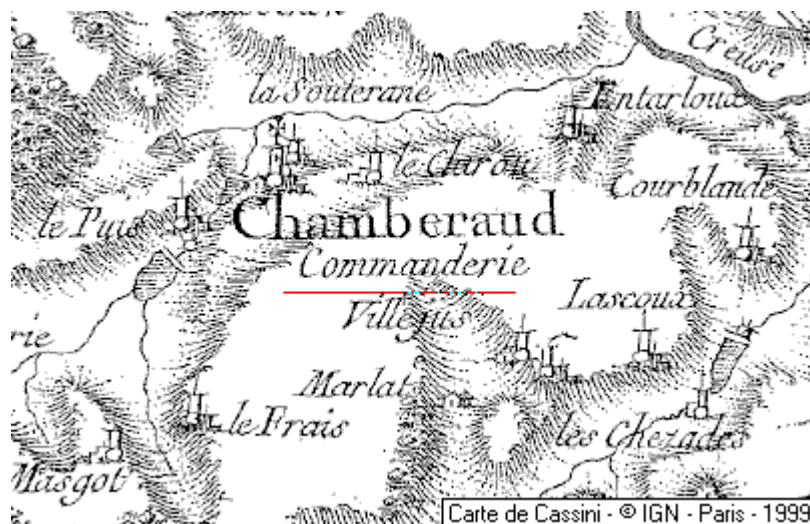
Sources: Dictionnaire Topographique, Archéologique et Historique de La Creuse, par A. Lecler, Limoges 1902

Top

Chamberaud (23)

Maison du Temple Chamberaud

Département: Creuse, Arrondissement: Aubusson, Canton: Saint-Sulpice-les-Champs - 23



Localisation: Maison du Temple Chambereaud

Chambereaud, dans la Haute-Marche, diocèse de Limoges, à une lieue de la ville d'Ahun, commune de Saint-Sulpice-les-Champs.

Chambereau était une cure de Malte dans l'ancien archiprêtré de Combraille, faisant jadis partie de la paroisse de Fransèche. Son patron était saint Blaise, et précédemment saint Jean. En 1565 et 1572, le commandeur de Chambereau nomma des titulaires à cette cure, et le curé de Fransèche leur conféra leur titre, parce que c'était une annexe de sa cure. Mais le commandeur y nommait seul en 1564, 1572, 1687, 1706, 1710, 1762, 1769.

Une communauté de prêtres y avait été établie en 1564; elle n'existait plus au siècle dernier. On trouve dans l'église des vitraux du XIV^e siècle.

La commanderie, qui était pour un chevalier de justice, appartenait aux chevaliers du Temple, ordre de Saint-Jean de Jérusalem, en 1282: à cette époque, elle est dite sur la paroisse de Fransèches. D'après le procès-verbal de visite de 1617, le chef de la commanderie de Chambereaud consistait « en une église paroissiale dédiée sous le titre de Saint-Jean-Baptiste, de laquelle le sieur commandeur était seigneur, et une tour ou maison d'habitation des commandeurs. » L'église mesurait treize cannes sur trois (la canne de Malte avait 6 pieds, 5 pouces et 5 lignes, soit 2 mètres 15 centimètres); une grosse tour carrée lui servait de clocher: sur son grand autel on voyait les images de la Sainte Vierge, de Saint Jean-Baptiste, de Saint Blaise et de Saint Roch « relevées en bosse; et au-devant dudit autel, il y a un retable en bois sur lequel sont attachées plusieurs images de cuivre surdorées. »

1. Chef. Chambereaud



Localisation: Maison du Temple de Chambereaud

Le château consistait « en une grosse tour carrée, un corps de logis y joignant, où il y a deux autres chambres, l'une sur l'autre; puis une grande basse-cour, où il y a deux corps de logis servant de ménagerie. Dans la basse-cour et à main gauche, il y a de grandes mesures en ruines, démontrant y avoir eu autrefois plusieurs bâtiments » Doit, ladite commanderie, toutes les semaines trois fois l'aumône générale, savoir: le dimanche, le mardi et le jeudi aux pauvres de la paroisse » (A. Veyssière, Ordre de Saint-Jean)

Parmi les commandeurs de Chambereau on trouve:

— Thomas de La Tour, fils d'Antoine, seigneur et baron de Murat, des Quaires, de Saint-Exupéri, qui était chevalier de Jérusalem et commandeur de Chambereaud et de Carlat, le 15 juin 1577.

— Philippe de Saint-Viance avait été commandeur de Chambereaud peu avant 1660.

— Joseph-Guy de Bosredon de Vatanges, commandeur de Chamberaud et de Morterol, prenait possession du Grand Prieuré d'Auvergne en 1760.

Sources: Léopold Niepce: Le Grand-Prieuré d'Auvergne - Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Lyon, Librairie Générale Henri Geors - Bâle - Genève - 1883.

Chamberaud, chef-lieu de commune dans le canton de Saint-Sulpice-les-Champs.

- Stagnum de Chamborel, 1221 (cartulaire de Beaulieu)
- Chambereau, 1229 (chef-lieu du Moutier-d'Ahun)
- Proceptor de Cambarello, 1248 (évêché de Limoges)
- Capella de Camborello, 1282 (Archevêché de la Haute-Vienne)
- Cart. (O Domina, fol. 70 v)
- Cambarellum, 1327 (Pouillé de Nadaud)
- Gregorius de Cambarello, 1350 (chef-lieu des Ternes)
- Chambereau, 1483 (chef-lieu des Ternes)
- Chambereau, 1463 (sénéchaussée)
- Commandeur de Chambereau, 1483 (chef-lieu des Ternes)
- Chambereau, 1556 (territoire de Chambereau)

La commune de Chamberaud a les trois villages suivants:

- Le Chiron
- Le Puy
- La souterraine

Sources: Dictionnaire Topographique, Archéologique et Historique de La Creuse, par A. Lecler, Limoges 1902

Chamberaud

Faisant près de 30 mètres de long et presque 8 mètres de large, cette église s'inscrit dans un plan rectangulaire. Ce bâtiment est donc de grande dimension pour son simple statut originel de chapelle d'une Maison du Temple.

Les Templiers ont dû l'agrandir pour que les paroissiens puissent entendre les messes. Sinon, pourquoi faire une chapelle aussi grande ?

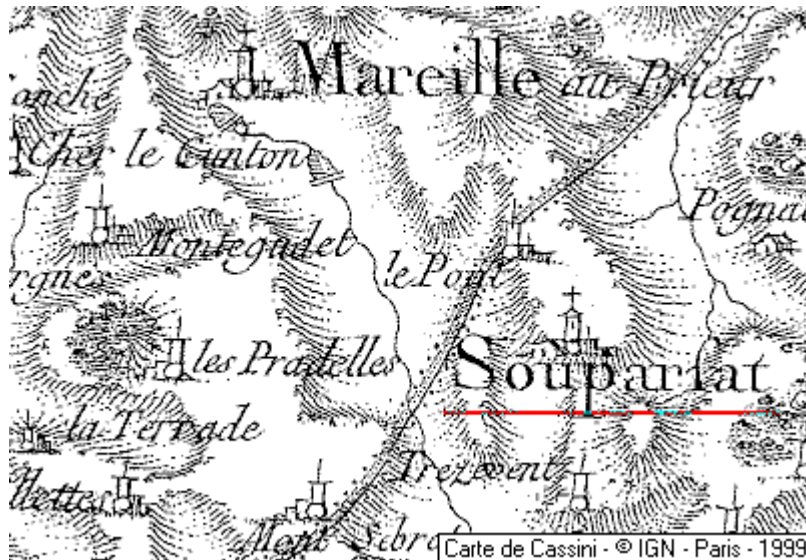
Elle possède deux entrées. Celle orientée vers le sud servait certainement aux villageois désirant écouter les messes ou se recueillir. L'autre était utilisée par le commandeur et les Frères, elle est de plus grande taille et débouche dans le clocher. La nef est unique et ne comporte que quatre travées. Le chœur est surélevé de deux marches et était fermé par un portail en fer forgé. L'autel en bois polychromé, datant certainement du

XVIIe siècle.

Sources: Association pour la valorisation du patrimoine historique de Chambereaud.

2. Membre. Sous-Parsat

Département: Creuse, Arrondissement: Aubusson, Canton: Saint-Sulpice-les-Champs - 23



Localisation: Maison du Temple de Sous-Parsat

Sous-Parsat, compris avec le susdit chef.

« Revenu 3000 livres »

Sous Parsat

Sous-Parsat ou sous-Parsac, est une commune du canton de Saint-Sulpice-les-Champs.

- Ecclesia de Sos Parsat, 1282 (Archives de la Haute-Vienne, cartulaire O domina, folio 70v^o)
- Parrochia de Soubz-Parsiaco, 1401.
- Subtus Parciacum, 1432.
- Soubsparsac, 1490 (Cartulaire des Ternes)
- Parrochia de Sulparceco, 1437 (Charte de Blessac)
- Paroisse de Soubz-Parsac, 1537 (Terrier de Blessac)
- Soubz-Parsat, 1556 (Terrier de Chambereau).



Localisation: Sous-Parsac, [Sources image](#)

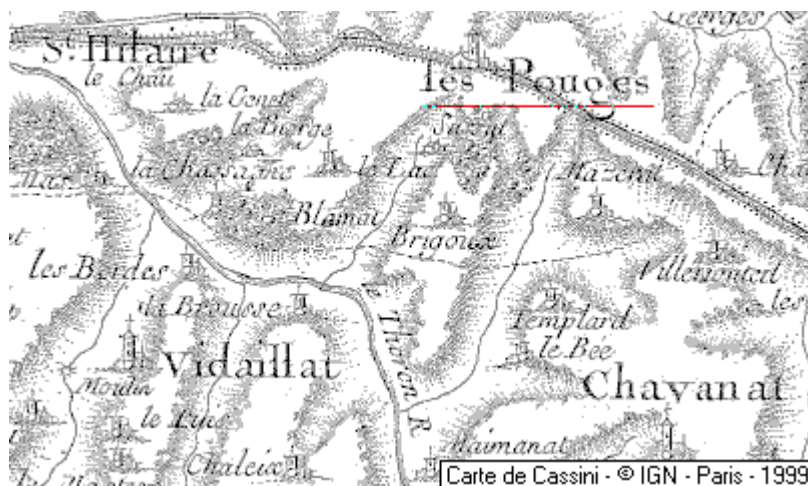
— Sous-Parsac, dans l'ancien archiprêtré de Combraille, faisait partie de la paroisse de Saint-Sulpice-le-Donzeil au XIII^e siècle. On voit dans l'accord fait, le 23 janvier 1282, entre l'évêque de Limoges et l'Ordre des Templiers, que la chapelle de Sousparsat, dépendant de l'église de Saint-Sulpice, était desservie alternativement par le curé de cette paroisse et par un chapelain qui y était attaché, et qu'il en partageait les revenus, ce qui se pratiquait depuis longtemps.

— Plus tard cette chapelle devint église paroissiale sous le vocable de Saint Thomas de Cantorbéry, qui est encore aujourd'hui son patron, quoiqu'on ait quelques fois désigné la fête de l'Assomption de la Sainte Vierge.

— Cette dite chapelle dépendait de la commanderie de Chamberaud, et les visiteurs de, 1617 disent que cette « petite église paroissiale mesurait alors huit cannes sur trois et demie, et n'offrait rien de remarquable. » On sait que la canne de Malte était de six pieds, cinq pouces et cinq lignes.

3. Membbe. La Pouge

Département: Creuse, Arrondissement: Guéret, Canton: Pontarion - 23



Localisation: Maison du Temple de La Pougé

La Pougé à 1 lieue du chef.

« Revenu 1700 livres »



*Localisation: La Pougé, Eglise Saint-Georges par Aubussonais - **Sources***

La Pougé, chef-lieu de commune, canton de Pontarion.

- Capella de Podio-Auvern h dependet ad ecclesia sancti Hilarii-lo-Chasteu en 1282 (Archives de la Haute-Vienne, cartulaire O Domina, folio 70 v)
- La Poge, 1379 (Archives de M. Jordand)
- La Poulge, appelée jadis le Puy au Verruh, faisait partie de la paroisse de Saint-Hilaire-le-Château en 1282.
- Elle était une préceptorie de Chambéraud en 1327.
- Le commandeur de Chambéraud, en 1616, était seigneur spirituel et dîmier général de la paroisse.
- Il y possédait quelques immeubles et y levait des rentes.
- La maison de la commanderie comprenait deux corps de logis servant à l'exploitation des terres appartenant au commandeur.
- La cure appartenait aux Chevaliers du Temple en 1282.
- Le commandeur de Maisonnise y nommait un curé en 1660 et celui de Chambéraud en 1693, 1698, 1701, 1744, 1766.
- D'après le procès-verbal de la visite de 1616, l'église de La Pougé mesurait 13 cannes sur 3; elle avait été complètement voûtée, mais sa voûte était tombée.
- On y voyait un reliquaire « faict en forme de coffre esmailhé, où il y a quelques reliques sans escripteau » et le Saint-Sacrement y était conservé dans un ciboire de cuivre « eslevé en hault. »
- Le curé chargé de la déservir recevait une pension de 12 setiers de seigle et de trois livres.

Sources: *Dictionnaire Topographique, Archéologique et Historique de La Creuse*, par André Lecler, Limoges 1902

Charges. 1355 livres »

Commandeur: M. de Saint Germain.

Etat de la commanderie en 1745.

Sources: *Léopold Niepce: Le Grand-Prieuré d'Auvergne - Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem*. Lyon, Librairie Générale Henri Geors - Bâle - Genève - 1883.

Procès des Templiers d'Auvergne, nous trouvons un Boson de Coheta, qui vivait vers 1281-1311, il était sergent, il fut reçu vers 1281 à Gentioux par Fancon de Bort.

Il fut présent à une reception d'un nouveau templiers à La Pougé, vers 1292.

... Frater Petrus de Madic, preceptor tunc Arvenie, recepit ipsum loquentem in fratrem dicti ordinis in domo templi de La Polgha, lemovicensis diocesis, decem et septem anni sunt elapsi vel sirca, presentibus fratribus Petro Piot et dicto Bosone Coheta...

Sources: *Roger Sève et Anne-Marie Chagny-Sève - Le Procès des Templiers d'Auvergne, 1309-1311*. Editions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques. Paris 1986

Maison du Temple de Chambéraud

Les Templiers y avaient eu un établissement dont la chapelle, en 1282, dépendait de la paroisse de Frauséches, jusqu'au XVI^e siècle. En 1221 son nom était « Chamborel. »

Cette chapelle est devenue ensuite une église paroissiale, elle était attenante aux bâtiments de la commanderie.

Pendant la guerre de Cent ans, la Chapelle de Chambéraud a été surélevé et fortifié. Le plan se compose d'une nef à chevet droit précédée d'un porche supportant le clocher. La première travée forme chœur. La façade occidentale est percée d'un portail au cintre brisé, à double voussure avec colonnettes, refait à l'époque moderne. La façade sud conserve des restes de mâchicoulis. Une porte dont le linteau est orné d'un arc en accolade et d'une croix de Malte, donne accès à une salle voûtée, en contrebas, sous le porche. A l'intérieur, la nef est couverte de voûtes d'ogives à liernes en bois, imitant peut-être les anciennes voûtes en pierre écroulées.



Sources image: [Chambéraud](#)

Sur la route de Masgot, cette ancienne commanderie a conservé une église remarquable dont les voûtes d'ogives sont en chêne XVIII^e siècle. Quelques vestiges sont réutilisés dans les murs du bâtiment: cadrans solaires et clés de voûte.

Sources: La base Architecture - Mérimée

Maison du Temple de Chamberaud

Chamberaud dans la Marche, diocèse de Limoges, parlement de Paris, élection de Gueret. On y compte 40 feux. Cette paroisse est située à une petite distance de la rive gauche de la Creuze, à une demi lieue d'Ahun, et à 4 lieues de Gueret. Il y a à Chamberaud une commanderie de l'Ordre de Malte, de la langue et du grand prieuré d'Auvergne, et qui vaut 4000 livres de rente au sujet qui en est pourvu.

Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France, Volume 2 Par Jean-Joseph Expilly - M. DCC.

LXIV. Paris

Maison du Temple de Chambéraud et le Procès

Les Templiers avaient fondés une commanderie à Chamberaud, son origine remonte à l'année 1193. Chamberaud se nommait en 1221 « Chamborel » Il y avait une chapelle dédiée à Saint-Blaise.

Les bâtiments de la commanderie furent détruits en 1617. Il y avait une grosse tour carrée, un corps de logis où l'on trouvait - 2 chambres, l'une au-dessus de l'autre, il y avait aussi une grande basse-cour attenante à la chapelle.

Le souvenir d'une ancienne commanderie de Malte s'est conservé à Chamberaud, ce qui se conçoit, la maison du Temple étant devenue la propriété des Hospitaliers: « in capella domus Templi de Cambarello, Lemovicensis diocesis »; « Chamberel »

Un des commandeurs ou précepteurs de Chamberaud, fut frère Pierre du Carrefour ou du Carouge « de Quadrivio » ou « Cadruvio », sergent, par qui fut reçu, en 1302 environ, un certain Jean Fabre, qui avait été, pendant dix ans, donné du Temple; cette réception fut faite en présence de trois frères sergents du Temple, de même qu'il n'est question que de trois Templiers à une réception faite par le même, à une époque un peu antérieure; l'un d'eux, frère Jean de Gentioux, tirait sans doute son nom de la templerie du même nom « Procès des Templiers, tome I, page 614 et tome II, page 150 »

Procès des Templiers, tome II, page 150

Requisitus si predicta illicita confessata per eum aut alia inhonesta interveniebant in receptionibus aliorum vel post, respondit se credere quod illicita confessata per eum communiter intervenirent in receptionibus aliorum vel post, quia vidit recipi in ordine fratrem Guillelmum Galabrii servientem, preceptorem de Viveriis Lemovicensis diocesis,

in capella domus predicte de las Mayhez, infra octo dies a tempore recepcionis ipsius testis, per eundem presbiterum et presentibus illis qui adfuerunt recepcioni ipsius testis. Item, vidit recipi quemdam alium fratrem de Borbonesio, cujus nomen et cognomen ignorat, in capella domus Templi de Cambarello Lemovicensis diocesis, sunt X anni vel circa, per fratrem Petrum de Quasto Drunio serviente, quondam preceptorem dicte domus, presentibus fratribus Johanne de Gentils et Guillelmo Lancelot servantibus, Lemovicensis diocesis, de quorum vita vel morte non habet certitudinem: in quorum recepcionibus vidit precipi, fieri et servari licita et illicita que in recepcione sua deposuit intervenisse.

Procès des Templiers, tome I, page 614

Frater Johannes Fabri serviens, Lemovicensis diocesis, testis supra juratus, mantellum et barbam defferens, etatis XXXVIII annorum vel circa, lectis et diligenter expositis sibi omnibus et singulis articulis, respondit se nescire de eis nisi quod sequitur, videlicet quod nullum alium viderat recipi in ordine nec interfuerat capitulis eorum; ipse tamen receptus fuerat, in festo Magdelene proximo preterito fuerunt novem anni vel circa, per fratrem Petrum de Quadrivio quondam servantem, preceptorem tunc de Cambarello, in capella dicte domus de Cambarello, presentibus fratribus Antonio Burgundo, Hugone de Lata Petra, vivis, et Hugone de Lios, de Suncto, servantibus,....

Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. LI.

Pierre du Carrefour venait, croyons-nous, d'une autre propriété des Templiers, celle de la Marche. Si l'on en croyait même un frère Guillaume Brugiac, enquêté à Clermont, Pierre aurait été précepteur, vers 1290, de l'importante maison de Paulhac, mais il y a évidemment erreur dans l'attribution « Baluze, Procès de Clermont, pièce 14 »

C'est enfin à Chamberaud que le commandeur de Charrières avait été reçu, en présence d'une dizaine de Templiers, il y avait cinquante ans passés, ce qui nous reporte à la fin de l'année 1258 environ « Schottmuller, tome II, page 64 »

Précepteur de Chamberaud

vers 1301-1302, frère Pierre du Carrefour, sergent.

Sources: Trudon des Ormes: Les possessions templières recueillent durant les interrogatoires des templiers par les hommes de Philippe le Bel et les commissions pontificales des diocèses de France. La plupart de ces informations sortent des archives départementales, de la bibliothèque nationale et des textes rédigés par Michelet sur le Procès des Templiers.

Chapelle du Temple (La) (23)

La Chapelle du Temple

Département: Creuse, Arrondissement: Guéret, Canton: Bonnat, Commune: Le Bourg-d'Hem ou La Celle-Dunoise - 23



Sources: La Chapelle du Temple

— La Chapelle du Temple, métairie, moulins, prés, terres, pâtures, avec la chapelle de Toutavat. « Revenus 550 livres »

La Chapelle du Temple

- Le Temple était une chapelle qui avait pour fête patronale la Nativité de Saint-Jean.
- Elle dépendait de la commanderie La Forêt-du-Temple

Sources: Léopold Niepce: Le Grand-Prieuré d'Auvergne - Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Lyon, Librairie Générale Henri Geors. Genève 1883

Top

Charrières (23)

Maison du Temple de Charrières

Département: Creuse, Arrondissement: Aubusson, Canton: Royère-de-Vassivière, Commune: Saint-Moreil - 23



Maison du Temple de Charrières

1. Chef. Charrières

Charrières, En Poitou, diocèse de Limoges, ressort de Montmorillon, à 8 lieues de Limoges, à 2 de Bourgneuf, à une lieue de Peyrat-le-Château, consiste en une église, un château, étangs, prés, terres, bois, métairie, moulin. « Revenu 290 livres »

Charrière, près de Saint-Maureil, sur la carte de Cassini Charieras.

Charrières, commune de Saint-Moreil.

— Capella de Carreriis, 1282 (Archives Haute-Vienne - Cartulaire O Domina, f° 70, v°).

— Preceptor domus de Carreriis, 1398 (chartier de Charrières).

— Carreria.

— Etait une cure de l'ancien archiprêtré d'Aubusson, qui comptait au siècle dernier 280 communicants. Sa fête patronale était celle de sainte Claire, jadis de saint Jean-Baptiste. Le commandeur du lieu y faisait les nominations (1687-1765).

— Par décret du 30 septembre 1829, la commune de Charrières fut unie à celle de Saint-Moreil. Ses villages étaient:

— Barde (La).

— Champagnat.

— Colomberie (La).

— Faurie (La).

— Montchenis (Le).

— Moulin (Les).

— Prévenchères.

— Charrière était une commanderie des chevaliers du Temple en 1282. L'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem y possédait, à la fin du XVIIe siècle, une grande église et un château. L'église, placée sous le vocable de Saint-Jean-Baptiste, était desservie par un vicaire perpétuel, à qui le commandeur servait un traitement de deux cents livres. La visite de 1684 nous apprend que de cette habitation dépendait une terre de trois

quartes, un pâturage de trois sétérées, une forêt d'environ cent cinquante sétérées, le tout contigu, et une petite châtaigneraie. Le commandeur possédait encore les étangs de Charrières, de Monthioux, de Présenchères, et percevait des dîmes sur les lieux de La Faurie, des Moulins-de-la-Barde, de la Colomberie, de Présenchères, de Champagnac, de Montcheny, du Puy, d'Oche, de Truffy, du Petit-Auriat, de l'Estrade, de Saint-Amand-le-Petit, du Vigon et de la Chassagne (A. Vayssières, l'Ordre de Malte).

— Les commandeurs de Charrières dont les noms me sont connus sont:

— Monseigneur de Dio, baron de La Roche, commandeur de Charières, Sainte-Anne et du Nabeiron en 1588.

— Louis d'Aubusson, précepteur de Charrières et de Gentioux, commandeur de Charroux (1445-1468).

— Illustrissime seigneur frère Jean de Farsac, commandeur de Charrières (1663).

— Messire Léonard François de Chéniers de Saint-Maurice, grand prieur d'Auvergne, commandeur, seigneur de Bourganeuf, de Belle-Chassaigne et de la commanderie de Charrières (1727).

— Messire Louis-Nicolas Rollat de Marsay, succéda au précédent dans la commanderie de Charrières en janvier 1730, vivait le 15 décembre 1745.

— Au point de vue judiciaire, Charrières dépendait de la justice d'Auriat.

Sources: Dictionnaire Topographique, Archéologique et Historique de La Creuse, par A. Lecler, Limoges 1902

2. Membre.

Département: Dordogne, Arrondissement: Bergerac, Canton: Eymet, Commune: Saint-Capraise-d'Eymet - 24

Saint-Maurice, à 5 lieues de Libersac, à 15 du chef et proche le bourg Saint-Robert où il y a église paroissiale, un domaine, vignes, prés, dimes. « Revenu 145 »

3. Membre. Chaumont

Département: Corrèze, Arrondissement: Brive-la-Gaillarde, Canton: Allasac, Commune: Troche - 19



Domaine du Temple de Chaumont

Chaumont en Limousin, justice de Pompadour, éloigné d'icelui 1 lieue, 5 lieues de Saint-Robert, à 16 lieues de Limoges, où il y a une chapelle, terres, dimes et rentes. « Revenu 4095 »

4. Membre. Gentioux

Département: Creuse, Arrondissement: Aubusson, Canton: Gentioux-Pigerolles - 23

Maison du Temple de Gentioux



Localisation: Maison du Temple de Gentioux

Gentioux, à 5 lieues du chef, diocèse de Limoges, maison, étangs, près, dimes.

Gentioux

En 1281 on trouve Ecclesia de Gensio (Chartier de Blessac.)

— Praeceptorata de Gensuls en 1398 (Chartier de Charrières.)

— Praeceptor de Gensieux, XIVe siècle (Pouillé)

— Parrochia de Gencioulx 1159, de Gencieux 1492, Gencieulx 1506, (Archives de M. Barjaud.)

— Bourg de Gentioux, 1615. (Généralité La Roche Aymon, 440.)

— En 1484 il y avait à Gentioux une commanderie de Malte qui fut annexée à la grande commanderie de Charrières Elle appartenait, jadis aux Chevaliers du Temple.

Sources: Dictionnaire Topographique du département de la Dordogne. Par M. Le Vicomte de Gourgues. Paris Imprimerie Nationale, M. DCCC. LXXIII

Etat de la Commanderie en 1745.

Charrières. Saint-Maurice et Saint-Robert. Gentioux. Palliers. Chaumont.

Sources: Léopold Niepce - Le Grand-Prieuré d'Auvergne - Lyon, 1883

Maison du Temple de Charrières

La Maison de Charrières, fut fondée par l'Ordre du Temple en XIIIe siècle, elle possédait une forêt et une chapelle à Bourganeuf.

C'est un vieux chevalier du Temple, frère Géraud de Saint-Martial qui, en 1307, était précepteur de Charrières « de Charreris de senescallia Pictaviensis, diocesis Lemovicensis »

Interrogé, en 1308, à Rome, il raconta qu'il avait reçu l'habit du Temple, il y avait environ cinquante ans, des mains de frère Etienne de « Loriut », précepteur du Limousin, en une maison du Temple appelée Chamberaud. Peu après son admission, il était allé outre mer et y avait passé vingt-quatre ans.

Pour n'avoir pas compris quel genre d'aveux on attendait de lui, il avait été mis à la torture « in duris tormentis », puis enfermé dans une tournelle trois semaines durant, mis au pain et à l'eau et ensuite amené à Poitiers pour y être incarcéré « Schottmuller, tome II, page 64 »

Précepteur de Charrières

1307, frère Géraud de Saint-Martial, chevalier.

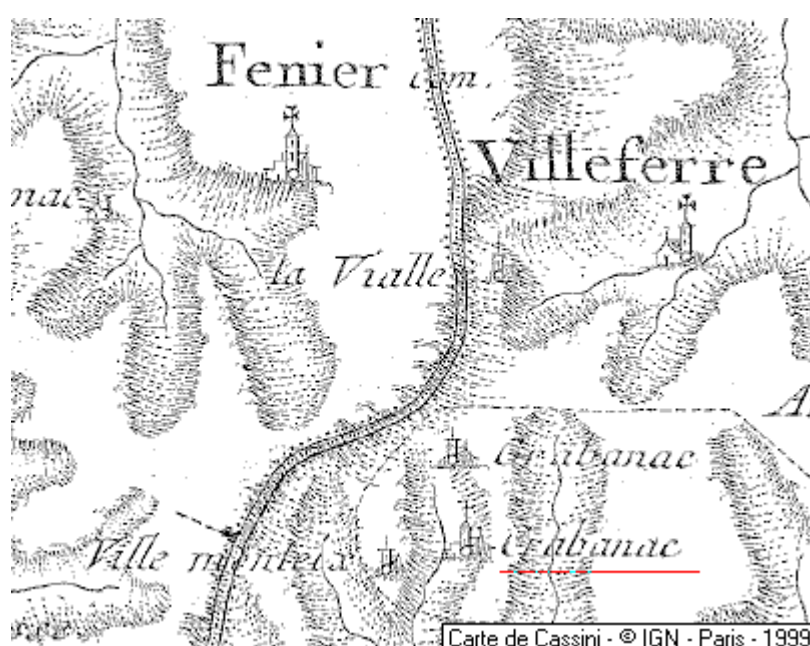
Sources: *Trudon des Ormes: Les possessions templières recueillent durant les interrogatoires des templiers par les hommes de Philippe le Bel et les commissions pontificales des diocèses de France.*

Top

Crabanat (23)

Maison du Temple de Crabanat

Département: *Creuse*, Arrondissement: *Aubusson*, Canton: *Gentioux*, Commune: *Féniers* - 23



Localisation: Maison du Temple de Crabanat

Au nombre des Templiers enquêtes, en 1308, à Rome, se trouve un sergent du Temple qui avait habité la maison de Crabanat « morans in domo de Crabanac, Lemovicensis diocesis » mais qui cependant n'y avait pas été arrêté, car il était malade chez les siens, lorsqu'il avait appris l'arrestation de ses frères du Temple ; en venant faire des aveux complets à Rome, il n'avait eu d'autre pensée que celle de pourvoir à son salut
« *Schottmuller, tome II, page 44* »

Sources: *Trudon-des-Ormes, Liste des Maisons et de quelques Dignitaires de l'Ordre du Temple, en Syrie, en Chypre et en France. D'après les pièces du Procès des Templiers. Revue de l'Orient Latin, tomes V, VI, VII. Ernest Leroux, Editeur. Paris 1897, 1898, 1899.*

Maison du Temple de Crabanat

- En 1430, Crabanat avait le titre de commanderie.
- En 1616, les visiteurs de l'Ordre de Malte nous apprennent qu'il y avait en ce lieu une petite chapelle, dépendance de la commanderie de Fénier, et lui donnent le titre d'église paroissiale. Elle ne mesurait que neuf pas de long et trois de larges, et était placée sous le vocable de Saint Barthélemy.
- Elle était desservie par un curé dont la pension était de quatre setiers de froment.
- En 1742, c'était une annexe de la cure de Frénier, et sous le vocable de Saint Barthélemy ou de Saint Blaise.

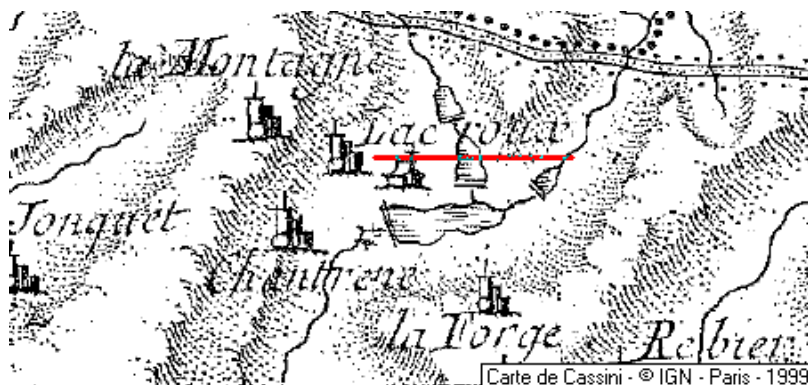
Sources: Dictionnaire Topographique, Archéologique et Historique de La Creuse, par A. Lecler, Limoges 1902

Top

Croix-Mazerat (La) (Lascroux) (23)

Maison du Temple La Croix de Mazeyrac (Lascroux)

Département: Creuse, Arrondissement: Guéret, Canton: Le Grand-Bourg, Commune: Saint-Vaury - 23



Localisation: Maison du Temple La Croix de Mazeyrac (Lascroux)

Lascroux, commune de Grand-Bourg

- La Cathédrale de Limoges permit, en 1281, aux Chevaliers du Temple, d'édifier une chapelle à La Croix-de-Mazerat. Cette chapelle fut réunie à la Maison du Temple de Paulhac sous les Hospitaliers de Saint-Jean en 1315, avait pour fête patronale la Nativité de Saint-Jean.

Ce nom de La Croix, s'est transformé en Lascroux. Un procès-verbal de la visite de

1617, nous apprend que:

« la chapelle de Lascroux mesurait sept cannes sur trois et demie. Les habitants du village, qui dépendaient de la paroisse de Salagnac, y faisaient célébrer la messe les dimanches et fêtes de commandement, à leurs dépens. Proche de laquelle chapelle il y a des murailles et mazures, une maison forte pour l'habitation des commandeurs, laquelle consiste en un grand pavillon, quatre tours aux coings, et un advis de marches de pierre de tailhe, et y avoir trois ou quatre étages l'ung sur l'autre, n'y ayant rien que des murailles. Et hors dudit logis, avoir d'autres logis, le tout ayant bruslé par les guerres passées, en l'an mil cinq cent quatre-vingt. Près de la chapelle se trouvait un grand étang, et (sous ou sur) l'étang un moulin banal rapportant soixante-dix setiers de seigle, mesure de Salagnac. »

Sources: Dictionnaire Topographique, Archéologique et Historique de La Creuse, par A. Lecler, Limoges 1902

Croix de Mazerat, Trudon-des-Ormes

Un Templier limousin, enquêté à Clermont, dit avoir été reçu vers l'an 1284 par Jean de La Chaussade, alors précepteur de Paulhac, « in domo Templi Crucis de Mazerat, Lemovicensis diocesis », « Procès de Clermont, pièce 32. »

Sources: Trudon des Ormes: Les possessions templières recueillent durant les interrogatoires des templiers par les hommes de Philippe le Bel et les commissions pontificales des diocèses de France.

Procès des Templiers, tome II, page 228-229

videlicet quod ipse receptus fuerat in capella domus Templi de Paulhaco Lemovicensis diocesis, per fratrem Franconem de Bort militem quondam, circa instans festum Ascensionis Domini erunt XXVII anni, presentibus fratribus Johanne las Chaussadas preceptore dicte domus, Dionisio de Castris et Ademaro la Brugieyra servantibus, deffunctis;[...]

Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. LI.

Guillaume de Puy-Minaud, sergent

Frater Guillelmus de Podio Minaudi, ordinis Templi, lemovicensis diocesis in palacio claromontensi existens, die sabbati ante festum beati Barnabe apostoli anno domini millesimo CCC^o nono, juratus et diligenter interrogatus, tanquam principalis in facto suo et ut testis in alieno, super dictis articulis et capitulis contentis in eis sibi materna lingua expositis, dixit quod receptus fuit in fratrem dicti ordinis in domo Templi Crucis de Mazerac, lemovicensis diocesis, per fratrem Johannem de Calciata, tunc preceptorem de Paulhac, lemovicensis diocesis, viginti quinque anni sunt elapsi vel circa, presentibus fratribus Rotberto Greu, lemovicensis diocesis, et Francone de Marchia et pluribus aliis

jam defunctis; et quod dictus recipiens ipsum receptum osculatum fuit in ore.

Combort, Comborto (Ymbertus de) [vers 1298-1308], mort avant 1311.

Chevaliers du diocèse de Limoges, commandeur de Paulhac, (vers 1298-1307) et de Croix de Mazenat (1307)

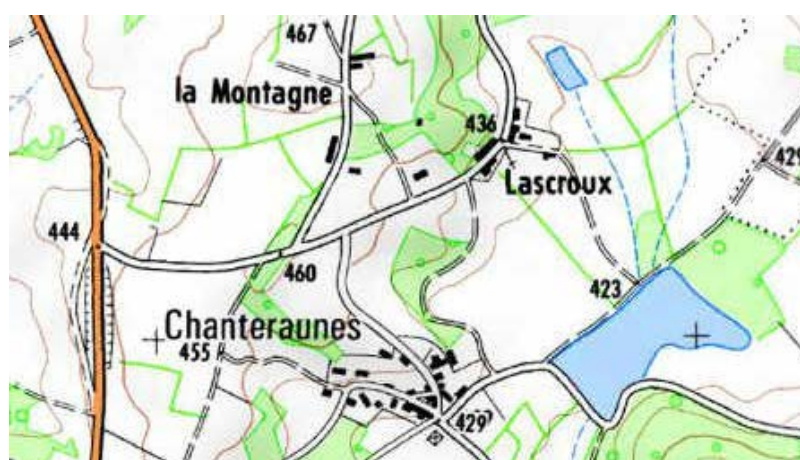
Procès des Templiers, tome I, page 235, 617 et tome II page 86 (comborrino) et 123, 127, 222, 227, 303.

Schottmuller, tome II, page 66

Finke, tome II page 332 (déposition Poitiers 1308)

Léonard 169

Le Procès des Templiers d'Auvergne 1309-1311 de Roger Sève et Anne-Marie Chagny-Sève - Editions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques 1986. Page 226.



Localisation: Maison du Temple La Croix de Mazeyrac (Lascroux)

Procès des Templiers, tome I, page 225

Item, requisitus si ipse interfuerat recepcioni alicujus alterius fratris dicti ordinis, respondit se interfuisse recepcioni fratris P. de las Maiz, qui fuit receptus a fratre Humberto de Conborinio tunc preceptore de Paulhaco, in capella domus Templi de las Maiz Bituricensis diocesis. Requisitus si in dicta recepcone fuerunt facta illa que supra deposuit fuisse facta per eum in recepcone sua et dicta et precepta eidem, respondit se plene non recordari; tamen videtur ei quod omnia vel quasi fuerunt facta et precepta, sicut in recepcone ipsius testis facta fuerant et precepta. Requisitus de tempore dicte recepconis et qui fuerant presentes, respondit quod erant XII anni vel circa, sed de die et mense non recordatur, et fuerunt presentes, ut dixit, fratres Guillelmus Arnaudi tunc preceptor de las Maiez, et Humbandus dictus lo Berroyers servientes, ipse testis qui loquitur et dictus receptor; de pluribus dicit se non recordari, nec scit si dictus Humbandus sit vivus vel mortuus, sed alii scilicet receptor decesserunt et preceptor.

Procès des Templiers, tome I, page 617

Frater Hugo la Hugonia serviens, Lemovicensis diocesis, testis supra juratus, mantellum deferens, etatis XXII annorum vel circa, lectis et diligenter expositis sibi omnibus et singulis articulis, respondit se nescire de eis nisi quod sequitur, videlicet: quod ipse, una cum fratre Helia Galabrii Lemovicensis diocesis, serviens, fuit receptus, in instanti vigillia festi Pentecostes erunt VIII anni vel circa, per fratrem Humbertum de Conbrino quondam militem, tunc preceptorem de Paulhaco, presentibus fratribus Stephano las Gorsolas et Aymerico de Primi[...]

Procès des Templiers, tome II, page 86

Dixit namque se fuisse receptum, in festo Omnium Sanctorum proximo preterito fuerunt sex anni, in capella domus Templi de Blandesio Lemovicensis diocesis, per fratrem Humbertum de Comborino militem quondam, preceptorem tunc de Pulhaco, presentibus fratribus Petro de Remeys presbitero, Guillelmo de Chambonent, Guidone de la Chastareda et Aymerico de Copiac militibus, Guillelmo Calabru preceptore de Viveriis, Guillelmo Brivatz, et Guillelmo de Podio Vinali servientibus, Lemovicensis diocesis vivis, in hunc modum: [...]

Procès des Templiers, tome II, page 123

videlicet: fratrem Gerardum de Rupe Apis Lemovicensis diocesis, qui nunc est presbiter et detinetur in Lemovicinio, quem recepit frater Petrus de Madito quondam, preceptor tunc Alvernies, in capella domus Templi de Bela Chassanha Lemovicensis diocesis, presentibus fratribus Guillelmo de Arzaco preceptore tunc domus, serviente, Stephano la Vernha deffuncto, Guidone d'Arsaco serviente, qui aufugit in capcione aliorum, circa instans festum Magdalene erunt XII anni vel circa, et insuper Guillelmum Aymerici, servientem vivum, ut credit, qui fuit receptus, sunt septem anni vel circa, in capella domus Templi de Lobertz Lemovicensis diocesis, per fratrem Humbertum de Comborino militem[...]

Procès des Templiers, tome II, page 128

videlicet quod ipse receptus fuerat in capella domus Templi de Paulhaco Lemovicensis diocesis, in instanti mense septembris, erunt quinque anni, ut sibi videtur, per fratrem Ymbertum de Comborino militem quondam, preceptorem dicte domus

Procès des Templiers, tome II, page 304

dixit per juramentum suum quod receptus fuit tres anni sunt elapsi vel circa, in domo de

Bliandays Lemovicensis diocesis, per fratrem Hymbertum de Comborz preceptorem de Poillac, presentibus fratribus Guillelmo Galebrun preceptore nunc de Viveriis, Guillelmo de Podio Vivaut fratre serviente dicti ordinis, et quibusdam aliis.

Sources: *Procès des Templiers*, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. LI.

La Croix-de-Mazeyrac (commune de Grand-Bourg)

« Ymbertus de Corbonio » (idem est Imbertus de Conborn) dicitur in Processu (1308)
« preceptor domus de Poulac et de Cruce »

Vide: *Trudon-des-Ormes*, page 220 et *Leclerc (dictionnaire de la Creuse)*, page 499.

Sources: E.-G. Léonard. — *Introduction au Cartulaire manuscrit du Temple (1150-1317), constitué par le marquis d'Albon et conservé à la Bibliothèque nationale, suivie d'un Tableau des maisons françaises du Temple et de leurs précepteurs.* — Paris, E. Champion, 1930. In-8, xv-259 pages.

Top

Fleurat (23)

Cure et château du Temple de Fleurat

Département: Creuse, Arrondissement: Guéret, Canton: Le Grand-Bourg - 23



Localisation: Cure et château du Temple de Fleurat

Au chef-lieu de Fleurat, je pris quelques renseignements, on m'indiqua un champ où il y avait, dit-on, existé (un couvent de Templiers) ou une Maison du Temple ; je n'y ai rien vu de remarquable, si non beaucoup de morceaux de tuiles à rebords ainsi qu'une pierre (tombale ?) trouvée il y a environ dix ans; on m'a assuré qu'elle contenait plusieurs vases. Au village de Boueix, même commune, il y avait un château appelé du même nom; il est entièrement détruit, cependant on y voit encore une partie des fossés.

L'église de Fleurat était composée d'une nef à trois travées, elle a perdu sa voute en pierre. Au nord de l'église se trouvait le cimetière, on y a trouvé des crânes et des ossements, cette fameuse pierre tombale - Cité plus haut.

Les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, on reçu ces biens après 1312, et le château de Boueix était devenu la résidence du commandeur en 1616.

Sources: Etudes Archéologique faites sur diverses localités de l'Ancienne Marche. Dugenes père. Mémoires de la société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, tome 3. Guéret 1862.

Fleurat, commune du canton du Grand-Bourg, arrondissement de Guéret.

— Parrochia sancti Michaelis de Floiraco 1011 (Gaignières, tome 185).

— Ecclesia de Floiraco, vers 1087. Floirat, vers 1150 (cartulaire de Bénévent).

— Dominus de Fleuraco 1500, (chartier de la cure de Guéret).

— Paroisse de Floral, 1577 (Terrier de Dun.)

— Ce lieu en 1382 était sur la paroisse de Saint-Priest-la-Plaine, c'était alors, selon l'expression du Pouillé, une cure acéphale, où sans chef; elle avait pour fête patronale celle de Saint-Michel. A la fin du siècle dernier, on y comptait 680 communians, ce qui indique une population d'environ 910 habitants.

— La cure de Fleurat appartenait aux chevaliers du Temple, qui y nommaient en 1282. Plus tard, le commandeur de Paulhac y faisait des nominations en 1660, 1697, 1710.

— L'église de Fleurat, à laquelle on arrive par un escalier de vingt-sept marches, était en bon état en 1616 et on y voyait plusieurs reliquaires et une paix émaillée. Le curé jouissait alors de divers immeubles et recevait une pension de douze setiers de seigle et de douze livres.

— Une cloche fut prise à cette paroisse en vertu de la loi du 23 juillet 1793.

— Il y avait une maison ou château appartenant à la commanderie qui, en 1616, était à l'état de mesure.

— André Rebière, écuyer, sieur de Naillac, Fleurat, etc, était conseiller du roi, assesseur civil et criminel en l'élection de la Marche, 1692. Les armes de cette famille qui a possédé Fleurat jusqu'à la Révolution sont: d'argent à la fasce de gueules, accompagnée en chef d'un croissant de sable entre deux étoiles de même et en pointe d'une étoile aussi de sable.

Sources: Dictionnaire Topographique, Archéologique et Historique de La Creuse, par A. Lecler, Limoges 1902

Fond-Galand (23)

Chapelle du Temple de Fond-Galand ou Fontgaland

Département: Creuse, Arrondissement: Aubusson, Canton: La Courtine - 23



Localisation: Chapelle du Temple de Fonds-Galands

Le Trucq désormais rattaché à La Courtine Limousin - Creuse

Les Templiers possédaient la chapelle Sainte-Elisabeth au village Les Fonds-Galands, sur la commune de Trucq. Cette chapelle fut totalement ruinée en 1616. Je ne sais si à cet endroit une maison ou commanderie fut implantée.

Sources de l'association le Giet

Font-Galand, commune du Trucq

- Fongallon, 1583.
- Paroisse de Fontgalant, 1740 (archives de Clairavaux)
- Fontgolans, 1780.
- Fut soumis à la cure de Féniers en 1309.
- Etait une annexe de Clairavaux en 1556, 1702, avait ensuite le titre de succursale.
- La fête patronale était celle de sainte Catherine.
- Le commandeur de Féniers y nommait un titulaire en 1670, et était alors cure.
- Une vicairie y fut fondée par Pierre du Breuil (paroisse du Trucq), maître ès arts et bachelier en théologie.
- Le curé de Clairavaud conféra ce titre au sujet nommé en 1555 par Foucaud, du lieu du Breuil, et en 1611 par Moussard.
- Les archives de l'ordre de Malle nous disent que Fongaland possédait jadis une église paroissiale, située en un lieu champêtre, seule, fort éloignée des maisons et du

village du **Breuil**, dont les habitants étaient ses seuls paroissiens ; qu'elle était placée sous le vocable de sainte Elisabeth, avait une fort belle statue de pierre représentant cette sainte.

— Elle était couverte en chaume et fort petite. Les visiteurs de 1616 trouvèrent son clocher rompu et les deux cloches qu'il possédait suspendues aux arbres, Le curé qui la desservait jouissait d'une petite pension de quatre setiers de seigle.

Sources: Dictionnaire Topographique, Archéologique et Historique de La Creuse, par André Lecler, Limoges 1902

Top

Forêt-du-Temple (La) (23)

Maison du Temple de La Forêt-Du-Temple

Département: Creuse, Arrondissement: Guéret, Canton: Bonnat - 23



Localisation: Maison du Temple de La Forêt-Du-Temple

Les Templiers y avaient des possessions, la chapelle dédiée à Saint-Blaise au tout début de la création et à Notre-Dame en 1282.

La préceptorie était composée d'un moulin, d'un corps de domaine appelé de la Ganette, situé au bourg de la Forêt, consistant en une maison, une petite chambre, le tout couvert de tuiles.

A la Forêt-du-Temple, une grange, une métairie, trois étables, une petite étable au pignon de la grange, le tout couvert de tuiles.

Le nom même de cette localité suffit à en indiquer les premiers possesseurs; sur la carte de Cassini, la commanderie est placée au sud de la Forêt-du-Temple, à peu de distance

d'Aigurande, dans l'Indre.

C'est en cette maison de la Forêt « in capella domus Templi de Foresta, Lemovicensis diocesis »;

« in domo de Foresta, juxta Agirandam » que Guillaume de Verneiges, chevalier, fut reçu en 1301, par le précepteur de La Baude, frère Raymond de Bassignac « Procès, tom II, page 302 »

Dans un second interrogatoire, Guillaume de Verneiges prétend avoir été admis par Humbert de Conborn et seulement en 1306;

Procès, tome II, page 179.

Sources: Chevaliers de Malte, Grand prieuré de France et Trudon des Ormes; les maisons du Temple en France à travers les interrogatoires du Procès.

Procès des Templiers, tome II, page 179

Lectis autem et diligenter expositis sibi omnibus et singulis articulis, respondit quod non steterat in ordine nisi per annum vel parum plus, nec viderat recipi nisi unum alium, unde nesciebat, nec credebat nec audiverat dici de contentis in ipsis articulis nisi quod sequitur: Dixit enim se fuisse receptum in instanti festo Assumptionis beate Marie erunt quinque anni per fratrem Humbertum de Corbonio militem quondam, in capella domus Templi de Foresta Lemovicensis diocesis, presentibus Hugone de Lata Petra serviente, qui auffugit, Bertrando de Vassinhac milite, qui transfretavit, Vincencio presbitero quondam, cujus cognomen ignorat, et Humbando lo Berroyer serviente, deffuntto [...]

Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. LI.

Procès des Templiers, tome II, page 302

....frater Guillermus de Varnage miles, morans in domo de Belda Bituricensis diocesis, etatis viginti duorum vel viginti trium annorum vel circa, personaliter constitutus ut de se et de aliis predicti ordinis milicie Templi eidem inquisitori delatis super dicto crimine diceret veritatem, et [interrogatus ?] de tempore et modo receptionis sue, dixit per juramentum suum quod fuit receptus in domo de Foresta juxta Agirandam Lemovicensis diocesis, per fratrem Raymundum de Vassignac nunc preceptorem de Belda, sex anni vel circa sunt elapsi, presentibus fratribus Hugone de la Depere et Ymbaudo Berruer dicti ordinis, et quibusdam aliis qui sunt mortui.

Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. LI.

Gentioux (23)

Maison du Temple de Gentioux

Département: Creuse, Arrondissement: Aubusson, Canton: Gentioux-Pigerolles - 23



Localisation: Maison du Temple de Gentioux

C'était une commanderie de l'Ordre du Temple du XII^e siècle. Après être passée aux Hospitaliers, la chapelle de la commanderie fut rebâtie et certains commandeurs se sont fait enterrer dans la chapelle.

Cette maison de Gentioux « in domo Templi de Gensil, Lemovicensis diocesis »; « de Gencio », n'était pas éloignée de plus de cinq lieues du Temple de Charrières, et se trouvait à peu de distance également de la maison plus connue de Bellechassagne; elle avait un chapelain qui était en même temps curé de la localité, et qui, aux environs de l'an 1285, se nommait frère Girard « Buyssitgra », « Procès, tome I, page 602 »



Sources image Généalogie.com

Procès des Templiers, tome I, page 602

Ipse autem receptus fuerat, circa festum beati Michaelis proximo preteritum fuerunt XXV anni vel circa, in capella domus Templi de Bela Chassaula Lemovicensis diocesis, per fratrem Franconem de Bort militem quondam, tunc preceptorem dicte domus, presentibus fratribus Gerardo Buyssitgra presbytère curato tunc domus Templi de Gencils, Boneto de Vossello et Hugone Chabanas servientibus, defunctis, in hunc modum nam instructus per Bonetum et Hugonem predictos, peciit caritatem et elemosinam domus, et obtulit se velle fieri servum esclavum ordinis; et responso ei quod bene deliberaret, quia grandem rem petebat, quia oporteret eum multa dura et aspera sustinere, esurire quando vellet comedere, vigillare quando vellet dormire, ipse testis instans pro dicta sua recepcione et dicens quod omnia sustineret, finaliter, post terciam petitionem premissorum, fuit receptus; et juramento supra quoddam missale prius prestito per eum quod non erat servilis condicionis, nec excommunicatus nec matrimonio, nec alteri religiom obligatus, et quod non habebat aliquod impedimentum propter quod non posset recipi in ordine supradicto, et quod non revelaret secreta eorum, quod servaret castitatem, obedienciam, et viveret sine proprio, tradidit sibi mantellum; et ipse testis fuit osculatus ipsum receptorem in ore et postmodum supra vestes in pectore et in humero, et alii fratres astantes fuerunt ipsum testem osculati in ore.

Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. LI.

Francon de Bort, précepteur d'Auvergne, vint à diverses reprises à Gentioux, en 1282 « Procès de Clermont. Bibliothèque Nationale ms. de Baluze, 395, pièce 32 » d'abord, puis en 1287 pour recevoir Boson, plus tard commandeur de Bellechassagne « Procès, pièce 33 »

Enfin, nous trouvons comme maître de Gentioux, en 1307, un frère Pierre de « Conders », chevalier, lequel n'était pas du pays et était venu de Picardie « Schottmuller, tome II, page 48 »

précepteur de Gentioux

1307, frère Pierre de « Conders », chevalier.

Sources: Trudon des Ormes: Les possessions templières recueillent durant les interrogatoires des templiers par les hommes de Philippe le Bel et les commissions pontificales des diocèses de France. La plupart de ces informations sortent des archives départementales, de la bibliothèque nationale et des textes rédigés par Michelet sur le Procès des Templiers.

Gentioux est un chef-lieu de canton dans l'arrondissement d'Aubusson.

- En 1281 on trouve Ecclesia de Gensio (Chartier de Blessac)
- Praeceptor de Gensuls en 1398 (Chartier de Charrières)
- Praeceptor de Gensieux, XIVe siècle (Pouillé)
- Parrochia de Gencioulx 1159, de Gencieux 1492, Gencieulx 1506, (Archives de M. Barjaud)
- Bourg de Gentioux, 1615. (Généralités de La Roche Aymon, 440)
- En 1484 il y avait à Gentioux une commanderie de Malte qui fut annexée à la grande commanderie de Charrières.
- Maison du Temple, elle appartenait jadis aux Chevaliers du Temple.
- Guillaume d'Aubusson était commandeur de Charrières et de Gentioux vers 1424, Louis d'Aubusson, précepteur de Charrières et de Gentioux, commandeur de Charroux, 1445, 1468. On voit ses armes dans l'église.
- De La Rigaudie était commandeur de Charrières et de Gentioux en 1727.
- Louis-Nicolas Rollat était commandeur de Charrières et de Gentioux en 1735.
- La cure de Gentioux, dans l'ancien archiprêtré de Chirouze avait au siècle dernier 1,000 communians (environ 1,333 habitants); elle était sous le patronage de Saint-Martial de Limoges.
- Le commandeur de Charrières y nommait les titulaires en 1531, 1555, 1577, et jusqu'à la Révolution.
- On signale à Gentioux une croix en pierre sculptée.
- « A la suite de l'invasion et des ravages des Anglais dans la Marche et le Limousin, l'église de Gentioux fut pillée et incendié, vers 1357; les fenêtres du choeur portent encore les traces du feu.
- La reconstruction de cet édifice causait une contestation entre le commandeur de Rouergue et les habitants; mais son successeur, Louis d'Aubusson, commandeur de Charrières et de Gentioux, réunit les deux commanderies, et, le 3 février 1424, aplanit toutes les difficultés en donnant 40 écus d'or et 40 setiers de seigle, sans préjudice de ses droits, et les habitants de même donnèrent 60 écus d'or et 60 setiers de seigle, mesure de Gentioux, moyennant laquelle somme l'église fut rebâtie sur le même emplacement que la précédente, telle qu'on la voit encore aujourd'hui, à l'exception du clocher élevé en 1850, et de quelques autres réparations, entre autres la belle rosace exécutée en 1889. » (Notice historique sur Gentioux. (Limoges, Dumont, 1894, in-8 de 8 pages.)

Sources: Dictionnaire Topographique, Archéologique et Historique de La Creuse, par André Lecler, Limoges 1902

Gentioux

Situé à 900 mètres environ d'altitude sur les hauts plateaux de la Marche, Gentioux est une vaste commune rurale de vingt-deux hameaux ou villages ; le centre proprement dit ne groupe pas de très nombreuses habitations. Dépendance de la seigneurie de la Feuillade fief des cadets d'Aubusson depuis le XIIIe siècle, la paroisse était de la directe et fondalité, en franche condition, de la commanderie de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem qui porta dès le XIVE siècle le nom de commanderie de Charrières et Gentioux, et qui avait succédé à une préceptorerie de l'Ordre du Temple.

(Z. Toumieux, *Mémoires*, tome XIII et XIV).

On s'explique que la localité n'ait pas eu d'armoiries sous l'ancien régime. Au début de l'organisation départementale de 1790, le chef-lieu du canton ne fut même pas placé à Gentioux, mais à Pallier, petite commune voisine. Celle-ci fut bientôt supprimée et incorporée à Gentioux qui prit administrativement sa place.

L'écu ci-dessus n'est autre que celui de l'Ordre, même des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, et il ne saurait caractériser notre commune creusoise. Le souvenir de l'antique commanderie est cependant celui qui domine tout le passé local, et il paraîtrait rationnel d'adopter, suivant un précédent maintes fois observé, une figuration du genre de celle-ci : d'or à un G. gothique de sinople [initiale de Gentioux], au chef de gueules à la croix d'argent [armes de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, sous lesquelles s'illustra d'ailleurs la famille des d'Aubusson].

Sources: Louis LACROCQ. *Mémoires de la société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, tome XXV, page 228. Guéret 1931. - **Bnf**

Top

Lascroux (23)
Maison du Temple de Lascroux <i>Département: Creuse, Arrondissement: Guéret, Canton: Le Grand-Bourg, commune: Saint-Vaury - 23</i>



Localisation: Maison du Temple de Lascroux

C'est en 1281, que les Templiers furent autorisés par le chapitre de la cathédrale de Limoges de construire une chapelle à « La Croix-de-Mazeyrac », nom d'origine de Lascroux. Cette chapelle mesurait 7 cannes de longueur sur 3 cannes et demie de largeur. (la canne valait en Aquitaine: 1,60m).

Proche de la chapelle se trouvait une maison forte carrée avec tour à chaque coin. C'est dans cette maison que résidait le commandeur de Lascroux.

— La cathédrale de Limoges permit, en 1281, aux chevaliers du Temple, d'édifier une chapelle à la Croix de Mazeyrac. Cette chapelle qui appartenait à la commanderie de Paulhac dès 1315, avait pour fête patronale la Nativité de Saint-Jean.

— Ce nom de La Croix, s'est transformé en Lascroux.

— Un procès-verbal de visite de 1617, nous apprend que la chapelle de Lascroux mesurait sept cannes sur trois et demie.

— Les habitants du village, qui dépendaient de la paroisse de Salagnac, y faisaient célébrer la messe les dimanches et fêtes de commandement, à leurs dépens.

— Proche de laquelle chapelle il y a des murailles et mazes d'une maison forte pour l'habitation des commandeurs, laquelle consiste en un grand pavillon, quatre tours aux coins, et un advis de marches de pierre de taille, et y avoir trois ou quatre estages l'un sur l'autre, n'y ayant rien que des murailles. Et hors dudit logis, avoir d'autres logis, le tout ayant brûlé par les guerres passées, en l'an mil Vc IIIxx.

— Près de la chapelle se trouvait un grand étang, et sous l'étang un moulin banal rapportant soixante dix setiers de seigle, mesure de Salagnac.

1. Chef. Paulhac

Département: Creuse, Arrondissement: Guéret, Canton: Le Grand-Bourg, Commune: Saint-Etienne-de-Fursac - 23



Localisation: Maison du Temple de Paulhac

M. Léopold Niepce, nous dit que Lascroux était un membre de la commanderie de Pauliat ou Paulhac.

Paulhac en Limousin, diocèse de Limoges, Parlement de Bordeaux, à 12 lieues de Limoges.

Paulhac, commune de Saint-Etienne-de-Fursac

— Præceptor domus de Paolhac, 1218.

— Domus milicie Templi de Paullaco, 1282 (Archives de la Haute-Vienne, Cartulaire O Domina, folio 90 v)

— Capella de Paulhac, 1282 (Ibidem)

— Præceptor de Paulhaco, 1513 (Coll. Gaign., 186, page 144)

— Paulhac, 1539, 1541 (Registre de Guarin)

Sources: Dictionnaire Topographique, Archéologique et Historique de La Creuse, par André Lecler, Limoges 1902

3. Membre. Sauvagnac

Département: Haute-Vienne, Arrondissement: Limoges, Canton: Ambazac, Commune: Saint-Léger-la-Montagne - 87



Localisation: Maison du Temple de Sauvagnac

A 3 lieues et demie du chef, diocèse de Limoges.

— Sauvagnac (Haute-Vienne)- Chapelle Notre-Dame de Sauvagnac

— Notice : Rameau - Notice originale

— Note : Chapelle dépendant sous l'Ancien Régime de la Commanderie de Paulhiac de l'Ordre de Malte. — Desservie par les Oblats de Marie Immaculée de 1949 à 1973, puis (depuis 1974) par le Prieuré Notre-Dame d'Espérance.

Sources: **Data Bnf**

« Charges: 1020 livres »

Commandeur: M. de La Valette.

Etat de la commanderie en 1145.

Pauliat. La Croix-Mazerat. Sauvagnat.

Sources: Léopold Niepce: *Le Grand-Prieuré d'Auvergne - Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem*. Lyon, Librairie Générale Henri Geors - Bâle - Genève - 1883.

Maison du Temple de Lascroux

A Lascroux, le chapitre se réserve de placer (ponere) un desservant qui recevra des Templiers une dotation foncière et ne laissera à leur desservant que la moitié de la dîme et des revenu.

Sources: *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin* 2001

Lascroux et Sauvagnac

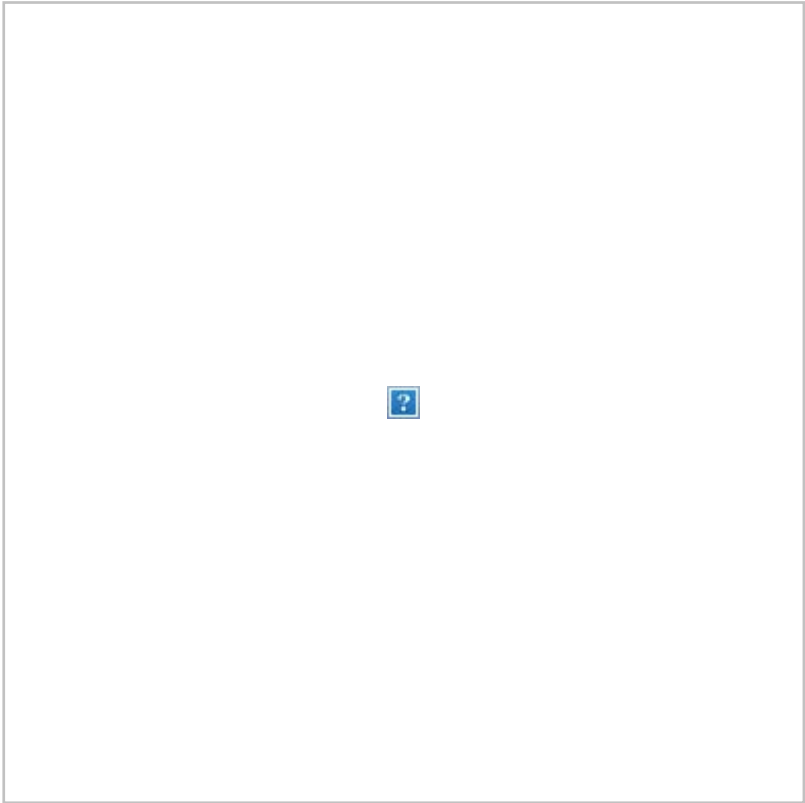
Enquête pour leur commandeur Hospitalier François de Malesset ; audition des témoignages des tenanciers des diverses tenues, et dénombrement des bâtiments,

héritages, domaines ; arpenlement de 1774 et 1784 de villages de la fondalité de Laseroux.

Sources: Joseph Boulaud, Prsésident Ducourtieux, Paul, Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin, tome 9. Limoges 1846

Lascoux ou Lailloux: Le Temple

Département: Haute-Vienne, Arrondissement: Limoges, Canton: Ambazac, Commune: Saint-Léger-la-Montagne - 87



Localisation: Maison du Temple de Lacoux ou Lailloux en Haute-Vienne

J'ai découvers cette localisation du Temple, près de Lascoux en Haute-vienne, elle n'est pas répertoriée par Léopold Niepce, je ne sais pas pour quelle raison. Jack Bocar

Top

Lavaufranche (23)

Commanderie de l'Hôpital de Lavaufranche

Département: Creuse, Arrondissement: Guéret, Canton: Boussac - 23

Possession des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem



Localisation: Commanderie de l'Hôpital de Lavaufranche

1. Chef. Lavaufranche

— Lavaufranche, en Berry, diocèse de Limoges, proche la ville de Boussac, parlement de Paris, église paroissiale, château, métairie, étangs, moulins, bois, terres, justice, dimes.

« Revenus 1250 livres »

2. Membre. La Chapelle du Temple

— La Chapelle du Temple, métairie, moulins, prés, terres, pâtures, avec la chapelle de Toutavat.

« Revenus 550 livres »

3. Membre. La Buxières

Département: Puy-de-Dôme, Arrondissement: Riom, Canton: Saint-Eloy-les-Mines,

Commune: Buxières-sous-Montaigut - 63



Localisation: Biens de l'Hôpital de Lavaufranche

— La Buxières, en Combrailles, à une demi-lieue de Montaigut, à 10 lieues du chef, église paroissiale, dimes, prés, terres, bois, étangs, domaines, justice, cens.

« Revenus 240 livres »

4. Membre. Saint-Martial

Département: Creuse, Arrondissement: Guéret, Canton: Boussac - 23



Localisation: Biens de l'Hôpital de Lavaufanche

— Saint-Martial, annexe de l'église paroissiale de Lavaufanche (le curé l'a usurpé).

« Revenus 75 livres »

Département: Creuse, Arrondissement: Guéret, Canton: Boussac, Commune: Saint-Silvain-Bas-le-Roc - 23

5. Membre. Turigny et Darnat



Localisation: Biens de l'Hôpital de Lavaufanche

— Annexe Turigny, à 2 lieues du chef, quelques dimes et rentes, chapelle de Darnat,

compris avec le chef.

« Revenus 125 livres »

6. Membre. Lamays

Département: Allier, Arrondissement et Canton: Montluçon - 03



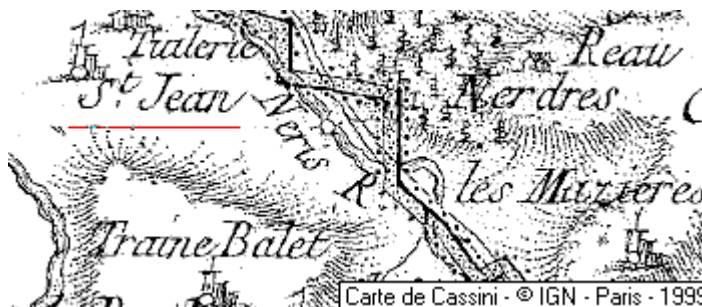
Localisation: Biens de l'Hôpital de Lavaufanche

— Lamays (Allier), en Bourbonnais, à 3 lieues du chef, sur le grand chemin de Lavaufanche, à Montluçon, église, domaine, dimes, vignes, cens.

« Revenus 600 livres »

7. Membre. Saint-Jean-Maniet

Département: Allier, Arrondissement et Canton: Montluçon - 03



Localisation: Biens de l'Hôpital de Lavaufanche

— Saint-Jean-Maniet et Richemont, à un quart de lieue de Montluçon, château, garennes, domaine, prés, terres, vignes, tuilerie, justice.

« Revenus 1250 livres »

8. Membre. Buxières-les-Mines

Département: Allier, Arrondissement: Moulins, Canton: Bourbon-l'Archambault, Commune:

Buxières-les-Mines - 03



Localisation: Biens de l'Hôpital de Lavaufranche

— Buxières-la-Grue, avec rentes comprises avec le chef.

« Revenus 80 livres »

Charges de la commanderie 1076 livres »

Etat de la commanderie en 1745.

D'après l'inventaire de M. Battenay.

Sources: Léopold Niepce: *Le Grand-Prieuré d'Auvergne - Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem*. Lyon, Librairie

Générale Henri Geors - Bâle - Genève - 1883.

Top

Monteil-Guillaume (23)

Domaine du Temple de Le Montel-Guillaume

Département: Creuse, Arrondissement: Aubusson, Canton: Crocq - 23



Localisation: Domaine du Temple à Montel-Guillaume

Jadis chef-lieu de commune, réunie à celui de Crocq, le 6 mai 1836.

— C'était une annexe de celle de Saint-Anne (Haute-Vienne).

— L'Ordre de Malte avait ici, une église paroissiale, sous le vocable de Saint-Jean. On y voyait un reliquaire de cuivre émaillé (1616).

— Le curé recevait 10 setiers de seigle (1616). Il réclamait 6 livres en qualité de chapelain du château, ce qui lui fut refusé, cette chapelle étant en ruines (1616).

— En 1517, noble Jean Guérin, était seigneur en partie de ce lieu.

— En 1741, le rôle de la collecte s'élevait à 509 livres 1 sou.

Sources: L'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, en Limousin, par A. Vayssière, in-8, 1884, page 92.

Le Monteil-Guillaume

Monteil-le-Guillaume, « Nasbeyraud », diocèse de Limoges à 20 lieues du chef, à demi-lieue de la ville de Crocq, en la paroisse de Monteil-le-Guillaume, consiste en une église paroissiale, un château, un domaine, deux étangs, terres, bois, cens, rentes, dimes, justice. « Revenu 34 livres »

M. Léopold Niepce, nomme cette Maison du Temple « **Nasbeyraud** », en fait c'est Nabéron, et c'est une commanderie des Hospitaliers de Saint-jean de Jérusalem.

Membre de Commanderie de Sainte-Anne, Haute-Vienne, sous les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem.

Par ordonnance du 6 mai 1836, la commune de Montel-Guillaume est supprimée et réunie à celle de Crocq, Creuse.

Sources: Léopold Niepce: *Le Grand-Prieuré d'Auvergne - Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem*. Lyon, Librairie Générale Henri Geors - Bâle - Genève - 1883.

Top

Montel-au-Temple (Le) (23)

Maison du temple de Montel-au-Temple

Département: Creuse, Arrondissement: Aubusson, Canton: Auzances, Commune: Lioux-les-Monges - 23



Localisation: Maison du temple de Montel-au-Temple

1309. Les Templiers d'Auvergne, incarcérés au nombre de 69 au château de Montferrant, furent interrogés dans le palais épiscopal de Clermont. Ils possédaient des biens dans notre contrée, notamment la commanderie du Montel-au-Temple.

Tout le monde connaît là triste affaire des Templiers et l'injustice qui pesa sur eux en supprimant leur Ordre [1312]. Leurs biens passèrent en grande partie à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

Sources: Histoire illustrée des villes d'Auzances et de Crocq, dans le pays de Combraille (département de la Creuse), par Ambroise Tardieu, et Auguste Boyer. Editeur: A. Tardieu Herment Puy-de-Dôme 1888

Le Montel-au-Temple, commune de Lioux-lès-Monges.

- Saint-Jean-du-Temple, 1535.
- Le Monleil au Temple 1745.
- Cure. Fête: Saint-Jean-Baptiste.

— La commanderie. A l'origine c'était une dépendance des Templiers dont l'Ordre fut supprimé, en 1312, et ses biens, comme on sait, passèrent aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem; cette commanderie devint une annexe de celle de Saint-Romain-en-Gal (Rhône), qui était à l'Ordre de Malte, ce qui dura jusqu'en 1789.

— [Voyez **Brousse**, Dictionnaire, où l'on trouvera la liste des commandeurs.]

Sources: Histoire illustrée des villes d'Auzances et de Crocq, dans le pays de Combraille (département de la Creuse), par Ambroise Tardieu, et Auguste Boyer. Editeur: A. Tardieu Herment Puy-de-Dôme 1888

Le Montel-au-Temple

— A une demi-lieue de La Brousse (Creuse 23)

Sur l'ouvrage de M. Léopold Niepce, cette Maison du Temple est devenue sous les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, un membre de la commanderie de Vienne (Isère)

Sources: Léopold Niepce: Le Grand-Prieuré d'Auvergne - Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Lyon, Librairie Générale Henri Geors - Bâle - Genève - 1883.

Le Montel-au-Temple

Un Templier clermontois dit avoir été reçu, en 1297, au Montel « in grangia Templi de Monlilio, Claramontensis diocesis » par le chevalier du Temple Dalmace « Giri », en présence d'un frère prêtre et de deux frères sergents « Procès, tome II, page 181. »

Sources: Trudon des Ormes: Les possessions templières recueillent durant les interrogatoires des templiers par les hommes de Philippe le Bel et les commissions pontificales des diocèses de France.

Procès des Templiers tome II, page 181

Frater Gaufredus de Montchausit serviens, Claramontensis diocesis, testis supra juratus, mantellum et barbam defferens, triginta quinque annorum vel circa, cum quo inquisitum fuerat, absolutus et reconciliatus per dominum archiepiscopum Turonensem, lectis et diligenter sibi omnibus et singulis articulis, respondit quod nullum alium viderat recipi in ordine, unde nesciebat, nec credebat, nec audiverat dici de contentis in dictis articulis nisi quod sequitur: Dixit enim se fuisse receptum, in festo Purificacionis beate Marie proximo preterito fuerunt circiter XIII anni, in grangia Templi de Montilio Claramontensis diocesis, per fratrem Dalmacium Gili militem quondam, presentibus fratribus Golfero Garini presbitero, Petro Vinee et Andrea Jacobi servientibus, quos credit vivere, in hunc modum: nam cum requisivisset panem et aquam ordinis, et ei concessi fuissent, fecit dictus receptor eum vovere et jurare super quemdam liburn apertum castitatem, obedienciam, vivere sine proprio, non revelare secreta capitulorum, servare elemosinas et bona ordinis, et debite acquirere ordini suo posse; et imposito sibi

mantello, dictus receptor et astantes fuerunt eum oscuiati in ore.

Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. LI.

Montel-au-Temple

Un vite d'un établissement de l'Ordre de Malte

Notre collègue M. Adrien Rivet a trouvé un procès-verbal, en date des 13 et 14 août 1759, dressé par Pierre Lacoux, notaire royal à Mérenchal, relatif à l'établissement que l'Ordre de Malte avait au Monteil-au-Temple, paroisse de Lioux-les-Monges. C'est un document intéressant.

Il présente l'état d'un « membre » d'une commanderie lointaine, car Le Monteil-au-Temple, situé dans une paroisse, Lioux-les-Monges, qui a fait partie, jusqu'en 1790, du diocèse de Clermont-Ferrand, dépendait de la commanderie de Saint-Romain-en-Gal [actuellement département du Rhône]. Le titulaire de cette commanderie était, en 1759, un Marchois appartenant à une famille de la région de Chénérailles, Charles Peschant, « prêtre conventuel. » En vertu d'une procuration que, devant un notaire de La Valette (île de Malte) il lui avait donnée le 13 mars 1743, sa sœur, demoiselle Jeanne Peschant de Malleret, demeurant au château de Malleret, paroisse de Saint-Chabrais, administrait ses biens. C'est elle qui s'entendit avec les deux commissaires délégués par le Grand-maître de l'Ordre de Malte pour la visite qu'ils étaient chargés de faire au Monteil-au-Temple. Ces deux, commissaires étaient : frère Henri Bertrand du Masdon, chevalier de l'Ordre et commandeur de Féniers où il demeurait, et Gabriel Tournyol du Rateau, chapelain prêtre conventuel de l'Ordre, demeurant au château du Rateau, paroisse de Bonnat.

Avec le notaire assisté de deux témoins, Joachim Perret de Laforest, curé de Pierrefitte, et Jean-Louis Loyseaud, curé du Compas, et Mlle Peschant présente, les commissaires se rendirent, le 13 août 1759, au Monteil-au-Temple où les attendait demoiselle Angélique Besse du Monterant, fermière du domaine, moyennant un loyer annuel de 440 livres. Elle leur présenta son bail en date du 17 octobre 1743, les terriers de 1711 et 1733 et le procès-verbal de la précédente visite faite en 1743, mentionnant les réparations prescrites au commandeur. Ces pièces examinées, les commissaires remirent au lendemain la continuation de leur visite parce qu'il n'y avait « aucun logement sur les lieux pour loger. »

Le 14 août, ils se rendirent à l'église de Brousse dont le patronage appartenait au

commandeur. Au son des cloches, le curé Jacques Tord les reçut, revêtu de son surplis et de son étole. Tout, dans l'église, leur parut en bon ordre. Ils allèrent ensuite au pré du Verger, où ils remarquèrent « deux bornes marquées aux croix de l'Ordre qui font séparation dudit pré d'avec celui du seigneur de Brousse. »

De là ils gagnèrent « le lieu de Larfeul où il y a une chapelle dépendant dudit membre », desservie par le curé de Brousse. Cette chapelle que mentionne la carte de Cassini, que le Dictionnaire de Lecler (article Larfeux) indique comme située sur la paroisse de Saint-Bard (alors du diocèse de Clermont-Ferrand) et démolie en 1887, venait d'être reconstruite par les soins du commandeur ; elle était en parfait état, munie de deux cloches placées « dans un pinacle » [clocher-mur].

Puis eut lieu la visite du moulin du Monteil-au-Temple, du bois du même nom planté en « faux » (hêtres) de haute futaie, des terres, prés et paturaux du domaine, tous bien cultivés, enfin de l'étang du Chatelard et de celui du Martineix, dont la situation n'est pas indiquée.

Ces vérifications faites, les commissaires, conformément aux statuts de l'Ordre, disent-ils, firent appeler « secrètement » six habitants, quatre du Monteil-au-Temple, deux de la paroisse de Saint-Bard, à qui ils posèrent diverses questions :

L'église de Brousse et la chapelle de Larfeul étaient-elles bien desservies ?

Le curé était-il de bonnes mœurs ?

Connaissaient-ils des fondations charitables à la charge du commandeur ?

Celui-ci n'avait-il pas aliéné quelque dépendance du membre ?

Les réponses furent toutes satisfaisantes.

Mlle Peschant fournit alors quelques explications sur les dépenses faites pour des réparations aux étangs et la construction de la chapelle ; elle indiqua que son frère avait obtenu des lettres de chancellerie pour le renouvellement du terrier du Monteil-au-Temple et de Brousse dont le notaire Lacoux s'était chargé moyennant un honoraire de 240 livres.

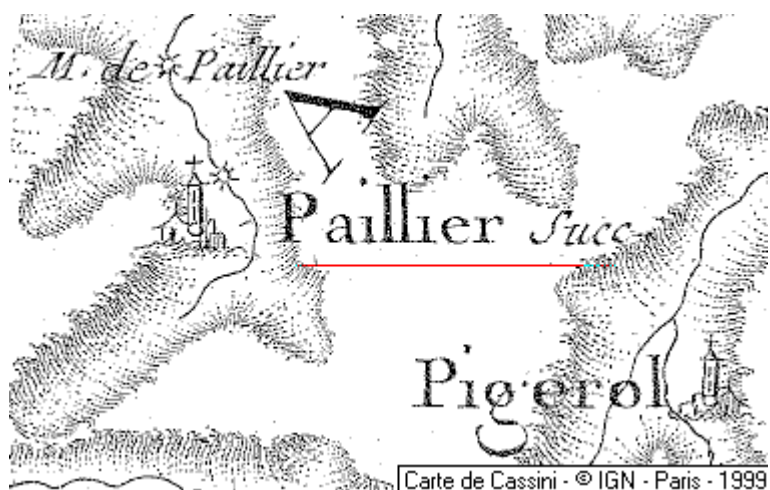
Les commissaires purent donc terminer le procès-verbal par l'affirmation que tout était en règle au Monteil-au-Temple et ils y apposèrent leurs cachets armoriés, sur cire rouge, à côté de leur signature.

*Sources: Louis LACROQ. Mémoires de la société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, tome XXV, pages CV et CVII. Guéret 1931. - **Bnf***

Pallier (23)

Chapelle du Temple de Pallier

Département: Creuse, Arrondissement: Aubusson, Canton: Gentioux-Pigerolles - 23



Localisation: Chapelle du Temple de Pallier

La chapelle des Templiers de Pallier, érigée au XIIe siècle par les Templiers. Cette chapelle offre une très belle façade en clocher-mur. La porte est encadrée par deux contreforts, elle est surmontée d'un arc brisé et d'un tympan armorié du XIVe siècle.



A côté de l'autel, il y a une pierre tombale, gravée d'une croix patée. Tout à côté, il y a un cimetière avec d'autres pierres tombales, ornées d'une croix « double besantée. »

Sous les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, Le Temple de Pallier était devenu un membre de la Maison du Temple de **Gentioux**

Léopold Niepce, dans son ouvrage « Le Grand Prieuré d'Auvergne, page 298 », dit que Pallier était sous les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem un membre de la Maison du Temple de Charrière.

Sources: Léopold Niepce: *Le Grand-Prieuré d'Auvergne - Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem*. Lyon, Librairie Générale Henri Geors - Bâle - Genève - 1883.

Top

Paulhac (23)

Maison du Temple de Paulhac

Département: Creuse, Arrondissement: Guéret, Canton: Grand-bourg, Commune: Saint-étienne-de-Fursac - 23



Localisation: Maison du Temple de Paulhac

La maison du Temple de Paulhac, dans le diocèse de Limoges, maison dont il subsiste encore quelques restes, fut peut-être la plus considérable des commanderies limousines « domus Templi de Paulhac, Lemovicensis diocesis »; autrement on ne s'expliquerait guère que Pierre de Madic, Gérard de Sauzet et Raymond de Mareuil, qui furent

successivement commandeurs du Temple en Auvergne et en Limousin, soient venus y tenir des chapitres.

Procès, tome II, page 124, et Procès de Clermont, Bibliothèque nationale ms. de Baluze, 395, pièce 5.

Les derniers commandeurs de Paulhac furent:

De 1280 à 1285 ou 1290, frère Jean de La Chaussade;

De 1286 environ à 1293, frère Jean Reynaud de Saint-Hilaire, dont le frère était commandeur de La Bussière-Rapy;

Et enfin de 1298 environ à l'arrestation des Templiers, frère Humbert de Conborn, chevalier.

Le Procès nous montre Jean de La Chaussade, alors qu'il était précepteur ou commandeur de Paulhac, allant, sur l'ordre de Francon de Bort, recevoir en 1280, à la saint Martin d'hiver, en la maison du Mas-Dieu-de-Loubert « Procès, tome I, page 611 », ou bien encore vers l'an 1284, en la maison de la Croix-Mazerat « *Procès de Clermont, Bibliothèque Nationale manuscrit de Baluze, 395, pièce 32* »; le même procès nous le montre aussi simple spectateur, lors du passage à Paulhac de Francon de Bort, en cette même année.

Procès, tome II, pages 228-229

Credebat tamen quod reciperentur sicut ipse fuit receptus, circa instans festum Assumpcionis beate Marie erunt V anni, in capella domus Templi de Paulhaco Lemovicensis diocesis, per fratrem Humbertum de Conborino militem quondam, presentibus fratribus Helia Aymerici, detento in Pictavia, Roberto Guillelmi preceptore de Podio Bonino, detento in Lemovicinio, servientibus, et Guillelmo de Preyssac milite quondam.

Videlicet quod ipse receptus fuerat in capella domus Templi de Paulhaco Lemovicensis diocesis, per fratrem Franconem de Bort militem quondam, circa instans festum Ascensionis Domini erunt XXVII anni, presentibus fratribus Johanne las Chaussadas preceptore dicte domus, Dionisio de Castris et Ademaro la Brugieyra servientibus, deffunctis.

Il est à supposer que les commandeurs de maisons du Temple, ne recevaient ou n'allaient recevoir que par ordre de leur commandeur provincial; ainsi le dernier précepteur du Temple du Palais n'avait été reçu, en 1285, à Paulhac, par Jean de La Chaussade, que sur l'ordre de Francon de Bort déjà nommé.

Procès, tome I, page 605

Ipse autem receptus fuerat, circa festum beati Michaelis proximo preteritum fuerunt XXV anni vel circa, in capella domus Templi de Bela Chassaula Lemovicensis diocesis, per fratrem Franconem de Bort militem quondam, tunc preceptorem dicte domus, presentibus fratribus Gerardo Buyssitgra presbytero, curato tunc domus Templi de Gencils, Boneto de Vossello et Hugone Chabanas servientibus, defunctis, in hunc modum: nam instructus per Bonetum et Hugonem predictos, peciit caritatem et elemosinam domus, et obtulit se velle fieri servum esclavum ordinis



Eglise Saint Jean, Commanderie de Paulhac - Sources: [Wikipedia](#)

Enfin, il est un Templier que Jean de La Chaussade serait allé recevoir, en 1290, à Foulventour « Procès, tome I, page 608 », date contredite peut-être par la déposition d'un autre Templier, qui fut reçu dès 1286, à Limoges, en présence des frères Jean de Saint-Hilaire, précepteur de Paulhac, et Pierre Reynaud frère de J. de Saint-Hilaire.

Procès, tome I, page 234

Requisitus de tempore dicte recepcionis et de presentibus, respondit quod erant circiter XXIV anni, et quod fuerant presentes in ipsa recepcione fratres Robertus de Teulet miles, et Johannes de sancto Hilario serviens, tunc preceptor de Paulhaco, et Petrus Reginaldi serviens, frater carnalis predicti Johannis preceptoris de Paulhaco, et frater Hugo de Dompuyo serviens, quos omnes dixit esse mortuos; in presenti de nominibus aliorum qui interfuerant dicte recepcioni sue dixit se non recordari. Requisitus in qua parte dicte domus fuit receptus et qua hora, respondit quod in aula ipsius domus intra horam prime et tercię.

Le prêtre Bernard, précepteur de Saint-Paul-la-Roche, reçu en 1293 ou 1294, par le commandeur d'Auvergne, Gérard de Sauzet, cite parmi les témoins de sa réception à Paulhac, le même Jean de Saint-Hilaire, précepteur de la maison, les maîtres de La Bussière-Rapy et du Mons « *Procès, tome II, pages 122, 124, 230 et Procès de Clermont, pièce 5.* »; il parle également de Raymond de Mareuil, qui fut précepteur d'Auvergne après Gérard.

Après Jean de Saint-Hilaire, vient le chevalier Humbert de Conborn ; il est question, dans le Procès, d'une admission faite par lui, en 1298, en la maison berrichonne de Lamais.

Procès, tome I, page 235

Item, requisitus si ipse interfuerat recepcioni alicujus alterius fratris dicti ordinis, respondit se interfuisse recepcioni fratris P. de las Maiz, qui fuit receptus a fratre Humberto de Conborinio tunc preceptore de Paulhaco, in capella domus Templi de las Maiz Bituricensis diocesis.

Puis les réceptions qu'il fit à La Bussière-Rapy, en 1303.

Procès, tome I, page 617.

Frater Hugo la Hugonia serviens, Lemovicensis diocesis, testis supra juratus, mantellum deferens, etatis XXII annorum vel circa, lectis et diligenter expositis sibi omnibus et singulis articulis, respondit se nescire de eis nisi quod sequitur, videlicet: quod ipse, una cum fratre Helia Galabrii Lemovicensis diocesis, serviens, fuit receptus, in instanti vigillia festi Pentecostes erunt VIII anni vel circa, per fratrem Humbertum de Conbrino quondam militem, tunc preceptorem de Paulhaco, presentibus fratribus Stephano las Gorsolas et Aymerico de Primi, testibus supra examinatis, et Guillelmo de Brevasa, et Petro Maliani servantibus, et Guidone de Malo Monte milite, in capella domus Templi de Buxeria Raspit Lemovicensis diocesis, in hunc modum: nam cum peciissent panem et aquam et societatem fratrum ordinis, sicut instructi fuerant, et fuisset eis responsum quod grandem rem petebant et quod bene deliberarent, quia oporteret eos abjicere propriam voluntatem et multa alia aspera sustinere.

Et à Blaudeix.

Procès, tome II, pages 86

Dixit namque se fuisse receptum, in festo Omnium Sanctorum proximo preterito fuerunt sex anni, in capella domus Templi de Blandesio (Blaudeix) Lemovicensis diocesis, per fratrem Humbertum de Comborino militem quondam, preceptorem tunc de Pulhaco,

presentibus fratribus Petro de Remeys presbitero, Guillelmo de Chambonent, Guidone de la Chastareda et Aymerico de Copiac militibus, Guillelmo Calabru preceptore de Viveriis, Guillelmo Brivatz, et Guillelmo de Podio Vinali servientibus, Lemovicensis diocesis vivis, in hunc modum...

Il y a aussi des admissions faites, à Paulhac même, par Humbert; par exemple celle d'un chevalier reçu en 1300, en présence de dix ou douze frères dont frère Giraud, chapelain « *Schottmuller, tome II, page 66.* ». Interrogé à Rome, ce chevalier dit avoir été mis quelque peu à la torture. »

Celle d'un autre chevalier, au mois de septembre 1304.

Procès, tome II, page 127.

Frater Guido de la Chastaneda miles, Lemovicensis diocesis, testis supra juratus, mantellum ordinis et barbam defferens, triginta annorum vel circa, cum quo inquisitum fuerat, absolutus et reconciliatus per dominum episcopum Claramontensem, lectis et diligenter expositis sibi omnibus et singulis articulis, respondit se nescire, nec credere, nec audivisse dici de contentis in eis nisi quod sequitur: videlicet quod ipse receptus fuerat in capella domus Templi de Paulhaco Lemovicensis diocesis, in instanti mense septembris, erunt quinque anni, ut sibi videtur, per fratrem Ymbertum de Comborino militem quondam, preceptorem dicte domus, presentibus fratribus Stephano las Gorsolas, teste supra examinato, Guidone de Malo Monte milite, et Guidone Bruratz serviente, qui detinetur in Lemovicinio et quondam presbitero, ac aliis de quibus non recolit; a quo receptore petita societate ordinis et sibi concessa, fecit eum jurare quod non revelaret secreta capitulorum.

Et enfin celle d'un sergent, en 1306.

Procès, tome II, page 227

Credebat tamen quod reciperentur sicut ipse fuit receptus, circa instans festum Assumpcionis beate Marie erunt V anni, in capella domus Templi de Paulhaco Lemovicensis diocesis, per fratrem Humbertum de Conborino militem quondam, presentibus fratribus Helia Aymerici, detento in Pictavia, Roberto Guillelmi preceptore de Podio Bonino, detento in Lemovicinio, servientibus, et Guillelmo de Preyssac milite quondam. A quo receptore petiit panem et aquam et societatem ordinis, quibus sibi concessis, fecit eum vovere et jurare castitatem, obedienciam, vivere sine proprio, servare bonos usus et bonas consuetudines ordinis, non revelare secreta capitulorum, et pro alio ordine non dimittere ordinem supradictum, et quod esset servus et esclavus ordinis; et imposito sibi mantello, ipse receptor et astantes fuerunt osculati in ore, et

dictus testis fuit eciam osculatus ipsum receptorem in humero, ex parte anteriori, super vestes.

Voir encore pour Paulhac, Procès tome I, page 170 et Schottmuller, tome II, page 18.
C'est sans doute par erreur que Pierre du Carrefour, commandeur de Chamberaud, est dit commandeur de Paulhac (Procès de Clermont, pièce 14).

précepteurs de Pauthac:

Vers 1280-1286, frère Jean de La Chaussade, sergent,

Vers 1286-1293, frère Jean Reynaud, de Saint-Hilaire, sergent,

Vers 1298-1306, frère Humbert de Conborn, chevalier.

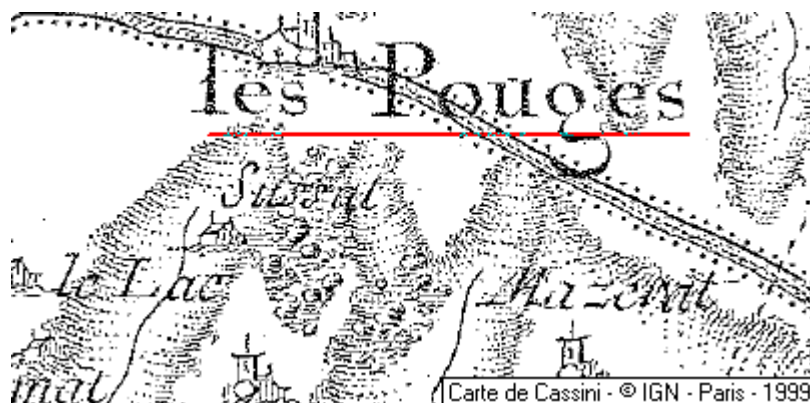
Sources: Trudon des Ormes: Les possessions templières recueillent durant les interrogatoires des templiers par les hommes de Philippe le Bel et les commissions pontificales des diocèses de France.

Top

Pouge (La) (Creuse) (23)

Maison du Temple de La Pouge

Département: Creuse, Arrondissement: Guéret, Canton: Pontarion - 23



Localisation: Maison du Temple de La Pouge

En 1282, « capella de Podio au Vernh » cette chapelle appartenait aux Templiers. Elle faisait partie d'un ensemble de bâtiments qui formaient la Maison du Temple.

La Pouge

Troisième Membre de la Maison du Temple de Chamberaud

— La Pougé à 2 lieues de Chamberaud.

« Revenus 1700 livres »

Commandeur Hospitaliers en 1745: M. de Saint Germain.

Etat de la commanderie en 1745.

Sources: Léopold Niepce: Le Grand-Prieuré d'Auvergne - Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Lyon, Librairie Générale Henri Geors - Bâle - Genève - 1883.

Top

Puy-Mouillerat (Le) (23)

Chapelle de Puy-Mouillerat

Département: Creuse, Arrondissement: Guéret, Canton: Jarnages - 23



Localisation: Chapelle de Puy-Mouillerat

Sur la commune de Parsac, les Templiers de Rimondeix y possédaient une petite chapelle sans voûte attestée en 1193.

Sources: Information du Giet

Top

Rimondeix (23)

Eglise du Temple de Rimondeix

Département: Creuse, Arrondissement: Guéret, Canton: Jarnages - 23



Localisation: Eglise du Temple de Rimondeix

Rimondeix ou Reymondeix

- Sebrand, évêque de Limoges, donna cette église aux chevaliers du Temple (XIIe siècle).
- Succursalle de 260 communians.
- F. Vocable de Saint-Pierre-es-liens.
- Ancienne Maison du Temple.
- P. Commandeur Hospitaliers de Blaudeix, 1572

Sources: Pouillé historique du diocèse de Limoges, Manuscrit de l'abbé Joseph Nadaud, 1775. Publié par M. l'abbé A. Leclerc (Table spéciale)



Eglise du Temple de Rimondeix - Sources: Jack Bocar

Temple de Rimondeix

En 1262. Accord par lequel Roger de Laront, seigneur d'Ajain, consent à ce que le comte de la Marche établisse sur ses terres de Rimondeix et de Saint-Arey, une commune franche, suivant les coutumes et les libertés de la ville de Saint-Pierre-le-

Moutier, et à condition que les revenus et les droits à percevoir dans cette commune seront partagés entre eux par moitié.

Sources: Chartes communales et franchises locales du département de la Creuse, par Louis Duval. Guéret 1877.

Rimondeix est une commune du canton de Jarnages

— Le nom de cette localité a peu varié ; on trouve :

— Capellanus de Rimondeys, 1282 (Archives de la Haute-Vienne, Cartulaire O Domina, f° 70, v°).

— Parrochia de Rimondesio, 1440.

— De Rimondoix, 1472 (Terrier des Ternes).

— Paroisse de Raymondax, 1482 (Chartes des Ternes).

— Sebrand-Chabot, évêque de Limoges de 1171 à 1198, donna l'église de Rimondeix aux chevaliers du Temple.

— En 1282, nous voyons que Rimondeix était l'église matrice dont dépendait Blaudeix ; les chevaliers du Temple présentaient alors un de leur religieux à l'évêque de Limoges qui le nommait à cette cure.

— En 1266 Roger de Laron se concertait avec le comte de la Marche pour fonder une ville franche sur ses terres de Rimondeix et de Saint-Arey, suivant les coutumes et les libertés de la ville de Saint-Pierre-le-Moutier ; les revenus et les droits à percevoir dans cette ville devaient être partagés entre eux par moitié.

— La carte du diocèse de Limoges, par J.-B. Nolin commet une erreur en plaçant Rimondeix et Blaudeix dans l'ancien archiprêtré d'Anzême ; ces deux localités appartenaient à celui de Combrailles.

— Au siècle dernier Rimondeix qui était devenu succursale de Blaudeix avait 260 communiants, ce qui suppose 350 habitants.

— Sa fête patronale était celle de Saint-Pierre-es-Liens.

— Aujourd'hui on y fait celle de Saint-Jean-Baptiste comme à Blaudeix.

— Le commandeur de Blaudeix y nommait les titulaires en 1572.

— L'église de Rimondeix a été construite du XIIe et au XIIIe siècle. « C'était un petit édifice mesurant onze cannes sur trois, et où les visiteurs de l'ordre de Malte en 1616 ne rencontrèrent rien qui soit digne de remarque. Elle était desservie par un curé dont la portion congrue était de six setiers de seigle et de douze livres. »

— Au siècle dernier Rimondeix était une succursale de Blaudeix, et par suite avait le même curé. N... Robert avait été nommé curé de Rlaudeix-Rimondeix en 1756. N... Vilate en 1782. Jean Monet fut nommé curé de Rimondeix par le marquis de la Celle, comme fondé de pouvoir d'Alexandre de Fricon, commandeur de Blaudeix le 7 novembre 1788.

Après la Révolution Louis Pevroulx fut nommé curé de Rimondeix en 1804. Il était encore curé de Blaudeix et Rimondeix en 1829. Louis Couraud fut nommé curé de ces deux paroisses en 1848 ; Jean Fournet en 1860 ; Martin Alasseur en 1878.

Sources: Dictionnaire Topographique, Archéologique et Historique de La Creuse, par André Lecler, Limoges 1902

Top

Roches-Mazuras (Les) (23)

Chapelle du Temple Les Roches-Mazuras

Département: Creuse, Arrondissement: Guéret, Canton: Bourganeuf, Commune: Saint-Pardoux-Morterolles - 23



Localisation: Chapelle du Temple Les Roches-Mazuras

Les Templiers ont construit l'église de Mazuras lieu-dit « Le Petit-Mazuras. » Il y avait une procession le 8 septembre, jour de la nativité de Notre-Dame, de la chapelle aux roches de « Mazuras. » On peut voir encastrées dans le sol des pierres tombales.

Les Roches Masuras étaient une dépendance de la Maison du Temple de Bourganeuf.

Sources: Léopold Niepce: Le Grand-Prieuré d'Auvergne - Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Lyon, Librairie

Saint-Etienne-de-Fursac (23)

Chapelle du Temple à Saint-Etienne de Fursac

Département: Creuse, Arrondissement: Guéret, Canton: Le Grand-Bourg - 23



Localisation: Chapelle du Temple à Saint-Etienne de Fursac

La Maison du Temple de **Paulhac** est citée dès 1248, elle possédait une chapelle qui dépendait de l'église Mère de Saint-Etienne de Fursac.



Sources image: Arlaud, Georges Louis - Ministère de la culture

Eglise de Templiers de Saint-Etienne de Fursac, puis d'Hospitaliers de Saint-Jean-de-

Jérusalem, vestige d'une commanderie templière. Vaisseau unique de cinq travées, avec première travée individualisée par des piliers adossés, voûté d'ogives à lierne retombant sur des colonnettes terminées en consoles à figures. Importants fragments de décor peint sur les murs, datant de la fin du 13e siècle. Au sud-est, à proximité immédiate, petite chapelle construite en 1449, dédiée à saint Fiacre, avec porte ouest à linteau en accolade encadré de pinacles.

Sources: Base Mérimée - Monuments historiques, 1992

Saint Etienne de Frursac

Ancienne commanderie de Templiers puis d'Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem: église de la Décollation-de-Saint-Jean-Baptiste.



Sources image: Rivière, Philippe, Inventaire général, ADAGP

Présentes majoritairement sur le mur nord, car celui-ci n'est pas percé de baies, les peintures se déroulent en un long registre médian, surmonté d'un large décor de peltes; le mur nord de la seconde travée présente seul un registre inférieur. Ce registre est encadré, en haut et en bas, d'un faux appareil à simple lit et double joint rouges sur fond blanc, sauf sur le mur nord de la cinquième travée qui présente un décor de damier sur lequel sont dessinées soit des croix rouges, soit des plumes.

Homme de saint Matthieu, boeuf de saint Luc, ange ; martyr (saint Jacques le Majeur, saint André - saint Marc - saint Simon, saint Jean-Baptiste, saint Pierre, saint: évêque, sainte Catherine d'Alexandrie: ?); Calvaire, Vierge à l'enfant, arbre de Jessé (David,

Salomon), symbole: les douze mois; croix; David (? , musicien); ornementation.

La voûte de la cinquième travée, dont la clef est sculptée du Christ bénissant, présente sur deux voûtains un homme ailé et probablement un taureau ailé autour desquels se déployaient apparemment des anges, les deux autres voûtains devaient représenter l'aigle de saint Jean et le lion ailé de saint Marc. Le mur nord, à partir de la seconde travée, présente neuf scènes de martyres; à chacune sont associés deux anges recueillant l'âme du saint sous la forme d'un petit personnage nu. La série des supplices se poursuit sur le côté sud du mur oriental: un personnage est déshabillé, avant son martyre, tandis qu'au-dessus un petit personnage se fait déchiqueter par une roue (martyre de sainte Catherine d'Alexandrie, à laquelle était dédié un autel secondaire ?). Sur le mur est, sont peintes également des croix de consécration: croix pattées rouges sur fond bleu entourées de fleurons et inscrites dans un cercle, et un Calvaire surmontant une Vierge à l'enfant en majesté. Les ébrasements de la baie du mur oriental représentent d'un côté l'arbre de Jessé dont seuls Jessé, David et Salomon sont conservés, de l'autre les travaux des mois dont la vendanges du mois de septembre est la scène la mieux conservée. Sur le mur sud de la seconde travée, au-dessus de la porte, un personnage agenouillé joue d'un luth à manche long. Sur le mur sud de la quatrième travée et le mur nord de la seconde travée, des scènes très lacunaires.

Sources: Thévenot Géraldine; Dufey Fabienne, *Monuments historiques*, 1997.

Top

Sous-Parsat (23)

Domaine du Temple de Sous-Parsat

Département: Creuse, Arrondissement: Aubusson, Canton: Saint-Sulpice-les-Champs - 23



Localisation: Domaine du Temple de Sous-Parsat

Possession de l'Ordre du Temple qui existait en 1193. Un accord signé en 1282 entre les Templiers et l'évêque de Limoge prouve cette existence.

Sous-Parsat

Souparsat, sur la paroisse de Donzeil, 1282.

- Propriété des Chevaliers du Temple.
- Dépendance de la Maison du Temple de Chamberau.
- Commanderie des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem après 1312.

Sources: Pouillé historique du diocèse de Limoges, Manuscrit de l'abbé Joseph Nadaud, 1775. Publié par M. l'abbé A.

Leclerc (Table spéciale)

Sous-Parsac

Sous-Parsac est une commune du canton de Saint-Sulpice-les-Champs, qui a 426 habitants.

Sa superficie est de 914 hectares. Son altitude au-dessus du niveau de la mer va jusqu'à 634 mètres.

- Ecclesia de Sos Parsat, 1282 (Archives de la Haute-Vienne, cartulaire O domina, f° 70 v°)
- Parrochia de Soubz-Parsiaco, 1404.
- de Subtus Parciacum, 1432.
- Soubsparsac, 1490 (Cartulaire des Ternes)
- Parrochia de Sulparceco, 1437 (Charte de Blessac)
- Paroisse de Soubz-Parsac, 1537 (Terrier de Blessac)
- Soubz-Parsat, 1556 (Terrier de Chambereau)

— Sous-Parsac, dans l'ancien archiprêtré de Combraille, faisait partie de la paroisse de Saint-Sulpice-le-Donzeil au XIIIe siècle. On voit dans l'accord fait, le 23 janvier 1282, entre l'évêque de Limoges et l'Ordre des Templiers, que la chapelle de Sousparsat, dépendant de l'église de Saint-Sulpice, était desservie alternativement par le curé de cette paroisse et par un chapelain qui y était attaché, et qu'ils en partageaient les revenus, ce qui se pratiquait depuis longtemps.

— Plus tard cette chapelle devint église paroissiale sous le vocable de saint Thomas de Cantorbéry, qui est encore aujourd'hui son patron, quoique on ait quelquefois désigné la fête de l'Assomption de la Sainte-Vierge. Elle dépendait de la commanderie de Chamberaad, et les visiteurs de 1617 disent que cette « petite église paroissiale mesurait alors huit cannes sur trois et demie, et n'offrait rien de remarquable. » On sait que la canne de Malte était six pieds, cinq pouces et cinq lignes.

— A la fin du XVIII^e siècle il y avait à Sousparsat 200 communians (environ 267 habitants). Le commandeur de Chamberaud y nommait les curés en 1681, 1751.

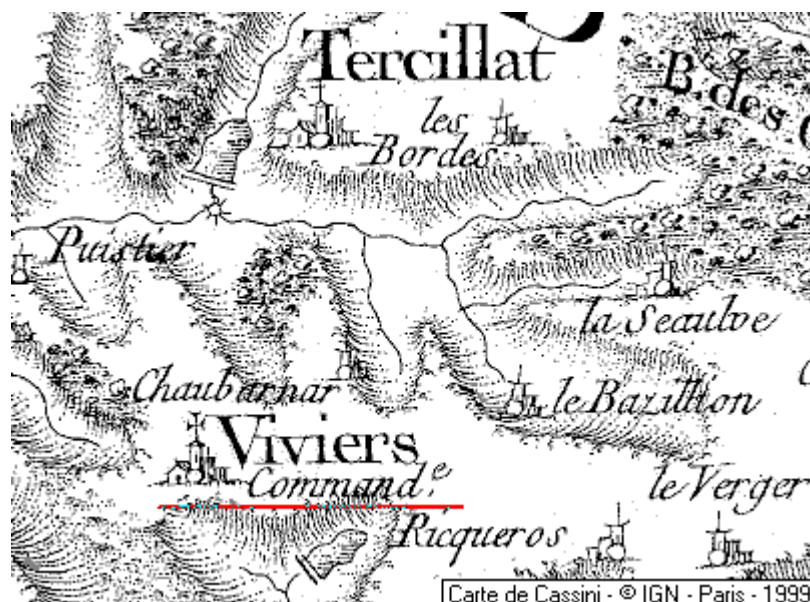
Sources: Dictionnaire Topographique, Archéologique et Historique de La Creuse, par A. Lecler, Limoges 1902

Top

Viviers (23)

Maison du Temple de Viviers

Département: Creuse, Arrondissement: Guéret, Canton: Châtelus-Malvaleix, Commune: Tercillat - 23



Localisation: Maison du Temple de Viviers

En 1284, il eut avec frère Gérard « de Saxaco », de l'Ordre des Templiers, précepteur de la maison du Temple de Viviers, un débat relatif à leurs droits de justice respectifs. Frère Gérard prétendait avoir toute justice haute et basse, dans la « ville » de Viviers et

dans sa banlieue, qui s'étendait à la fois sur la châtelainie de Sainte-Sévère et sur celle de Boussac. Cette prétention était contraire à une convention conclue avec Roger de Brosse quelque temps auparavant, convention par laquelle la justice des Templiers avait été limitée à 60 sous et 1 denier, dans la ville de Viviers, et en dehors de la ville jusqu'à des croix marquées (cruces positas signatas) qui servaient de bornes. Dans ces limites, le précepteur de la maison de Viviers avait droit aux amendes; mais au-delà du taux fixé, ses justiciables devaient aller à Sainte-Sévère ou à Boussac.

Roger de Brosse ayant opposé cette convention, frère Gérard fut obligé de s'incliner. En revanche, Roger de Brosse déclara que dans le ressort de Viviers il ne pourrait tenir de maison de justice, et qu'en outre il ne poursuivrait lui-même que si le précepteur était négligent, ou rendait un jugement injuste (1).

1. Archives de M. de Villaines, Dossier I, parchemin. Dimanche dans l'octave de la Résurrection du Seigneur 1284 (15 avril).

En d'autres termes, et pour employer les expressions dont se servent les textes du XVI^e siècle, la justice de Viviers ne constituait qu'une « voirie », mouvante en le fief de Sainte-Sévère, et soumise au droit d'appel pour défaut de droit et mal jugé.

Elle n'eut jamais d'autre caractère.

Peu après cette transaction, le Dimanche avant la fête de la Madeleine de l'année 1286 (24 juillet), c'est-à-dire le jour même de la fête liturgique de Sainte-Sévère, Roger de Brosse fit son testament, par lequel il fondait à perpétuité une messe pour les morts, et demandait à être enterré devant le grand autel de l'église abbatiale de Prébenoît (2), désir qui fut accompli (1). Roger laissait à sa mort deux fils et une fille, nés de son mariage avec Marguerite de Déols (3). L'aîné, « Pierre de Brosse », lui succéda dans ses diverses châtelainies. Le cadet, Guillaume, devint évêque de Meaux, puis archevêque de Bourges; c'est lui qui eut l'honneur de consacrer, le 5 mai 1324, la magnifique cathédrale de cette ville (4) il mourut archevêque de Sens en 1338. Quand à la fille, Bellassez de Brosse, elle épousa en 1293 Ythier, seigneur de Margnac en Limousin et de Cluys en Berry.

1. Ce testament existait encore au siècle dernier dans les archives de l'abbaye de Prébenoît; cfr. Gallia Christianae, T, II, col. 633 « Exstat In archiviis testamentum Rogerii de Brocia, datum dominica ante festum Magdalenae 1286 quo delegit sepulturam ante majus altare. »

2. La Thaumassière, ibid., page 24.

3. Marguerite de Déols, devenue veuve, fit compte le mardi après les Rameaux 1287 (23 mars 1288, N. St.) avec Jacquelin Trousseau le jeune et Pierre de Faracy bourgeois de Bourges, de tout

*ce qu'ils avaient fourni au défunt et à Pierre de Brosse son fils, et se trouva redevable de mille dix livres. (La Thaumassière, *ibid.*, page 20.)*

4. Anno Domini 1324, Gaillemus de Brocia dedicavit ecclesiam Bituricensem dominica die ante festum Sancti Nicolai sestivalis.

(Cit   par M. de Raynal, opuscul   cit  , tome II page 369.)

Sources: Histoire de Sainte-S  v  re-en-Berry ou de nos jours Sainte-S  v  re-sur-Indre - par Emile Ch  non. - L. Larose et Forcel (Paris) - 1888.

Maison du Temple de Viviers et le Proc  s

Commanderie importante, elle daterait du XII   si  cle, un acte sign   entre Roger de Brosse seigneur de Sainte-S  vre et le commandeur de Vivier, G  raud de Sauzet, en ce qui concerne les droits de justice.

Il y avait des b  timents conventuels,   curie, four, basse-cour, une enceinte fortifi  e, des tours, des foss  s avec de l'eau, un pont-levis, un logis de commandeur, une chapelle.

Nous venons de dire que le commandeur ou pr  cepteur du Vivier « de Viveriis, Lemovicensis diocesis » assistait, en 1304,    une r  ception faite    Blaudeix.

Guillaume Galabru ou Calabru et avait, au dire d'un Templier,   t   re  u fr  re sergent du Temple    Lamaids aux environs de l'an 1281, si ce n'est vers 1279

Pr  cepteur du Vivier: vers 1304-1307, fr  re Guillaume Galabru, sergent.

Sources: Trudon des Ormes: Les possessions templi  res recueillent durant les interrogatoires des templiers par les hommes de Philippe le Bel et les comminssions pontificales des dioc  ses de France. La plupart de ces informations sortent des archives d  partementales, de la biblioth  que nationale et des textes r  dig  s par Michelet sur le Proc  s des Templiers.

Proc  s des Templiers, tome II, page 86

Dixit namquei se fuisse jeceptum, in festo Omnium Sanctorum proximo preterito fuerunt sex anni, in capella domus Templi de Blandesio Lemovicensis diocesis, per fratrem Humbertum de Comborino militem quondam, preceptorem tunc de Pulhaco, presentibus fratribus Petro de Remeys presbitero, Guillelmo de Chambonent, Guidone de la Chastareda et Aymerico de Copiac militibus, Guillelmo Calabru preceptore de Viveriis, Guillelmo Brivatz, et Guillelmo de Podio Vinali servi enlibus, Lemovicensis.diocesis, vivis, in hunc modum: nan petito per receptorem a fratribus ipredictis in capitulo congregatis si sciebant in eo aliquid impedimentum, et concordato quod eum recuperent, dicti fratres Guillelmus de Calabru et Guillelmus de Podio Vinali, missi ad

eum in quadam camera, predixerunt ei quod bene deliberaret ante ingressum, quia oporteret eum a se abdicare propriam voluntatem et subjici aliene, et multa dura et aspera sustinere et eum respondisset quod omnia sustineret, et instructus ab eis peciisset a receptore panem et aquam et societatem ordinis sibi concedi, et obtulisset se velle fieri servum esclavum ordinis, fecit eum vovere et jurare super quemdam librum apertum, in quo erat ymago Crucifixi, quod non revelaret secreta capitulorum, et quod servaret usus et consuetudines qui, tunc erant in ordine et qui in posterum imponderentur per. Magistrum, et quod acquireret ordini quibuscumque modis, non exprimendo licitis vel illicitis, et quod servaret castitatem, obedienciam, et viveret sine proprio.

Procès des Templiers, tome II, page 150

Requisitus si predicta illicita confessata per eum aut alia inhonesta interveniebant in recepcionibus aliorum vel post, respondit se credere quod illicita confessata per eum communiter intervenirent in recepcionibus aliorum vel post, quia vidit recipi in ordine fratrem Guillelmum Galabrii servientem, preceptorem de Viveriis Lemovicensis diocesis, in capella domus predicte de las Mayhez, infra octo dies a tempore recepcionis ipsius testis, per eundem presbiterum et presentibus illis qui adfuerunt recepcioni ipsius testis.

Procès des Templiers, tome II, page 303

Item frater Hymbaudus de Laboyssade, etatis viginti duorum annorum vel circa, in dicti domini inquisitoris, nostrum notariorum publicorum et testium infrascriptorum presencia personaliter constitutus, juratus similiter et requisitus per juramentum suum de tempore et modo recepcionis sue, ac de se et aliis ejusdem ordinis in causa fidei dicere veritatem, dixit per juramentum suum quod receptus fuit tres anni sunt elapsi vel circa, in domo de Bliandays Lemovicensis diocesis, per fratrem Hymbertum de Comborz preceptorem de Poillac, presentibus fratribus Guillelmo Galebrun preceptore nunc de Viveriis, Guillelmo de Podio Vivaut fratre serviente dicti ordinis, et quibusdam aliis.

Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. LI.

Chapelle de Viviers

Une possession de l'abbaye de Charroux: La Cellette

Dans les documents des XIe, XIIe et XIIIe siècles on constate que la possession de l'abbaye est appelée Cella et c'est bien plus tard qu'apparaît dans les documents de l'abbaye le diminutif Cellette ou La Cellette, qui l'a emporté comme nom de lieu. Cependant, nous savons par ailleurs que ce diminutif était usité au moins dès la fin du XIIIe siècle : l'accord passé entre l'évêque de Limoges et le précepteur de la milice du Temple, le 23 juin 1282, relativement aux chapelles des Templiers dans le diocèse de

Limoges (1) dit que la chapelle de Viviers (2) dépend « a matrice ecclesia de Celata » et lui doit des redevances.

1. Publié par l'abbé Lecler, Bulletin Société archéologique du Limousin, tome LIV, page 493.

2. Viviers, Creuse, commune de Tercillat, canton de Chaholus-Malvaleix. La commune de Tercillat est limitrophe de la commune de La Cellette.

*Sources: Louis LACROCQ. Mémoires de la société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, tome XXV, pages 143 et 146. Guéret 1931. - **Bnf***